

ENDETTEMENT EXTÉRIEUR, INVESTISSEMENT, LIQUIDITÉS BANCAIRES....

LES EXPLICATIONS DU MINISTRE DES FINANCES

Page 5

VISAS ET TITRES DE SÉJOUR
EN FRANCE

VOICI LE
CLASSEMENT
DE L'ALGÉRIE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N°4033 | Mardi 30 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

298 NOUVEAUX
CAS ET 8
DÉCÈS DURANT
CES 24 HEURES

Page 4

MESURES ANTI-COVID

TEBBOUNE ORDONNE DE DURCIR LES SANCTIONS CONTRE LES CONTREVENANTS

Page 3



● L'Algérie maintient ses frontières fermées

TRIBUNAL DE KOLÉA

LE PROCÈS DE KARIM
TABBOU REPORTÉ AU
14 SEPTEMBRE PROCHAIN

Page 16



BAC ET BEM

LE PLANNING
DES ÉPREUVES
DÉVOILÉ

Page 5

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le texte intégral

Le président Abdelmadjid Tebboune a présidé, ce dimanche 28 juin, la réunion périodique du Conseil des ministres, sanctionnée par un communiqué, dont voici la traduction APS :

“Le Conseil des ministres a tenu, ce dimanche 28 juin 2020, sa réunion périodique par visioconférence sous la présidence de monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

Le Conseil des ministres a entamé ses travaux en observant une minute de silence à la mémoire du défunt Moudjahid Belaïd Abdesslam, ancien chef du Gouvernement.

Le président de la République a ensuite souhaité la bienvenue aux nouveaux ministres, avant de remercier les ministres sortants pour les efforts consentis dans l’accomplissement de leurs missions au service du pays et, de surcroît, dans des conditions difficiles.

Le Conseil a écouté, par la suite, un exposé présenté par le ministre de l’Energie sur la situation du raccordement des zones industrielles, des périmètres agricoles et autres investissements au réseau d’électricité et de gaz.

Des projets s’inscrivant dans le cadre de programmes inscrits au niveau des wilayas concernées, et à fort impact sur le développement économique local. Selon l’état des lieux, il existe 2.726 demandes de raccordement de périmètres agricoles au réseau électrique, la majorité au Sud du pays, dont 1.010 opérations ont été réalisées et le reste, en attente de mise en service, en cours de réalisation, en attente de règlement des coûts par l’opérateur, ou en cours d’examen.

Le programme global de raccordement à l’électricité comprend 50 zones industrielles, sachant que 44 sont gérées par les wilayas et 6 par l’Agence nationale d’intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), une situation qui a engendré des contraintes, nécessitant un réexamen du mode de gestion actuels de ces espaces.

S’agissant du raccordement à l’électricité et au gaz, des investisseurs se trouvant en dehors des zones industrielles, il est enregistré, sur un total de 8.818 projets d’investissement, 854 demandes de raccordement à l’électricité et 234 autres au gaz.

En tête des entraves relevées en matière de raccordement à l’électricité et au gaz, figurent l’absence de passages pour les réseaux électriques, la non-conformité de la liste des bénéficiaires avec les personnes sur le terrain, la répartition des enveloppes financières avant la réalisation des études, des dysfonctionnements qui appellent à être corrigés très rapidement.

Après débat et approbation, le prési-



dent de la République a rappelé les précédentes instructions concernant le parachèvement immédiat des raccordements à l’électricité et au gaz, notamment dans le Sud, afin de libérer les énergies gelées dans les secteurs de l’Industrie et de l’Agriculture, la création de postes d’emploi, à même de renforcer la production et la résorption du chômage.

Le président de la République a réitéré son refus des pratiques bureaucratiques qui privent des citoyens producteurs, notamment dans le monde de l’agriculture, du raccordement au réseau électrique pour ensuite leur mettre la pression pour le remboursement des crédits dans les délais.

Il a, à ce propos, donné des instructions pour faciliter les remboursements dans l’attente de l’entrée en production des périmètres agricoles et industriels concernés par le raccordement au gaz et en électricité et ordonné, par la même, l’élargissement des raccordements aux zones d’activités dans les wilayas intérieures au profit des artisans, et notamment dans le Sud, et des nouvelles agglomérations.

Par ailleurs, le président de la République a tenu à adresser ses félicitations aux travailleurs de la raffinerie de Sidi Rezine à Alger, pour leurs efforts en remplacement des spécialistes étrangers dans le projet en cours pour la production d’hydrocarbures en quantités permettant l’exportation prochaine de l’excédent.

Une position qui rappelle l’exploit historique des travailleurs et cadres de la Sonatrach, qui ont su substituer les experts étrangers ayant tenté, par leur retrait, de provoquer l’arrêt de l’extraction du pétrole et du gaz et empêcher leur exportation, pour faire pression sur l’Algérie après la nationalisation de ses hydrocarbures en février 1971.

Par la suite, le ministre des Travaux publics a pris la parole pour présenter un exposé sur le méga projet de construction du port du Centre à El Hamdania, dans la commune de Cherchell, comprenant trois lots : le port, les zones logistiques et industrielles, ainsi que la pénétrante et la voie ferrée, objets de l’ensemble des opérations de base effectuées depuis le lancement, en novembre 2012, de l’étude d’identification du site.

Le coronavirus en question

Le Conseil des ministres a suivi l’intervention du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, qui évoqué l’évolution de la situation sanitaire dans le pays, sous tous ses aspects, à la lumière de la recrudescence de la pandémie à l’échelle mondiale.

Il a expliqué, que face à la hausse des cas de Covid-19, le ministère a adopté, depuis le 10 juin en cours, une nouvelle stratégie basée, dans un premier temps, sur la réduction de la durée d’hospitalisation des patients à cinq (5) jours et la détermination, dans un second cas, des cas nécessitant une plus longue hospitalisation en fonction du degré de gravité et de complexité, en soumettant les cas asymptomatiques à un suivi médical en dehors de l’hôpital.

Les nouvelles dispositions ont permis de rajouter 3.000 lits supplémentaires, depuis le début du mois en cours, portant leur nombre total à 13.395 lits, outre l’augmentation des capacités et des moyens de traitement, par la mise à disposition de plus d’équipements de dépistage et de protection.

Le ministre a fait état, en outre, de l’acquisition en cours de 252.000 tests PCR et deux (2) appareils de dépistage par PCR d’une capacité de 2.000 tests par jour chacun.

Il est également prévu l’importation de 20 millions de masques chirurgicaux, pour maintenir le stock national, de 200.000 masques pour les personnels de santé travaillant dans des services COVID, lesquels équipements viendront s’ajouter aux quantités suffisantes de médicaments destinés au traitement des patients atteints de coronavirus, sachant que le stock des médicaments a été plusieurs fois doublé.

Le ministre a conclu son intervention, en proposant l’intensification des campagnes de sensibilisation avec un durcissement des sanctions à l’encontre les contrevenants, affirmant que la lutte contre la pandémie, en l’absence d’un vaccin, laisse toutes les hypothèses ouvertes, y compris l’éventualité d’un reconfinement partiel pour endiguer sa propagation.

Après approbation de l’exposé, le président de la République a relevé avec amertume, les comportements

de certains citoyens qui veulent faire accroire aux autres, que le Covid-19 n’est qu’un mythe à visées politiques, s’étonnant d’une telle irresponsabilité, alors que les morts sont déplorés, chaque jour, par milliers à travers le monde, à commencer par les pays les plus développés.

-Durcissement des sanctions

Aussi, le président de la République a-t-il ordonné le durcissement des sanctions à l’encontre de tous les contrevenants, individuellement ou collectivement, aux mesures de prévention.

Il a également instruit le Premier ministre, d’étudier les mesures à prendre avec le Comité scientifique de suivi de l’évolution de la pandémie du coronavirus, afin de décider des actions à entreprendre dans les prochains jours, en vue de briser la chaîne de contamination et de circonscrire les foyers épidémiques.

De plus, le président de la République a de nouveau demandé au ministre de la santé de recourir à l’avion mis à la disposition de son département afin de se rendre immédiatement et à tout moment sur place pour vérifier les informations relatives à des insuffisances réelles ou fictives publiées ici et là, en vue de rassurer les citoyens, ou de couper court aux rumeurs et autres fausses informations.

Après avoir chargé le ministre de la Santé, de l’établissement de statistiques des contaminations par wilaya, et de leur traitement avec davantage de réalisme, le président de la République a souligné que la lutte contre la pandémie est une responsabilité collective (Etat, institutions, société civile et individus), à travers l’ensemble du territoire national, car il y va, a-t-il dit, de la préservation de la santé et de l’intégrité du citoyen.

A cet égard, le président de la République a ordonné le renforcement de la surveillance épidémiologique, du contrôle quotidien du fonctionnement des hôpitaux et du stock de matériels de dépistage. En outre, il a ordonné le maintien de la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes jusqu’à ce que Dieu nous libère de ce fléau.

Avant la levée de la séance, le président de la République a donné des orientations à la nouvelle composante du Gouvernement, insistant sur la coordination entre leurs secteurs sous la supervision du Premier ministre, le bannissement des sorties de parade sur le terrain.

L’objectif étant de regagner la confiance des citoyens, perdue du fait des fausses promesses et des pratiques négatives, et de construire l’Algérie nouvelle forte et juste, où le changement radical aura un sens réel et palpable, d’abord, dans le comportement et les actes du responsable à n’importe quel niveau de responsabilité, a-t-il souligné.

MESURES ANTI-COVID

Tebboune ordonne de durcir les sanctions contre les contrevenants

Le président Abdelmadjid Tebboune a ordonné ce dimanche, de durcir les sanctions contre les contrevenants aux mesures sanitaires destinées à endiguer la propagation de la pandémie de coronavirus Covid-19. Le chef de l'État, qui s'exprimait au cours du Conseil des ministres qui s'est réuni ce dimanche, a déploré les "comportements irresponsables" de certains citoyens qui "veulent faire croire à d'autres que l'épidémie n'est qu'un mythe créé à des fins politiques".

PAR LAKHDARI BRAHIM

Abdelmadjid Tebboune a instruit dimanche le Premier ministre d'étudier les mesures à prendre avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus afin de décider des actions à entreprendre dans les prochains jours en vue de briser la chaîne de contamination. Présidant la réunion du Conseil des ministres, M. Tebboune a relevé avec amertume, les comportements de certains citoyens qui veulent faire accroire aux autres que la Covid-19 n'est qu'un mythe à visées politiques, s'étonnant d'une telle irresponsabilité, alors que les morts sont déplorés, chaque jour, par milliers à travers le monde, à commencer par les pays les plus développés, indique le communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a ordonné "le durcissement des sanctions à l'encontre de tous les contrevenants, individuellement ou collectivement, aux mesures de prévention", instruisant le Premier ministre d'"étudier les mesures à prendre avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus afin de décider des actions à entreprendre dans les prochains jours en vue de briser la chaîne de contamination et de circonscrire les foyers épidémiques". De plus, le président de la République a de nouveau demandé au ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme

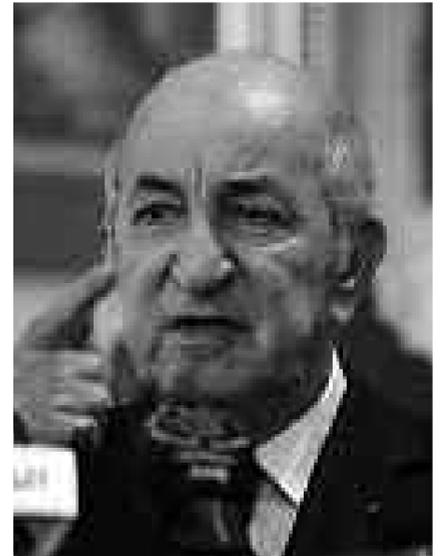
hospitalière, de "recourir à l'avion mis à la disposition de son département afin de se rendre immédiatement et à tout moment sur place pour vérifier les informations relatives à des insuffisances réelles ou fictives publiées ici et là, en vue de rassurer les citoyens ou de couper court aux rumeurs et autres fausses informations". Après avoir chargé le ministre de la Santé de "l'établissement de statistiques des contaminations par wilaya et de leur traitement avec davantage de réalisme", le président de la République a souligné que "la lutte contre la pandémie est une responsabilité collective (Etat, institutions, société civile et individus) à travers l'ensemble du territoire national car il y va, a-t-il dit, de la préservation de la santé et de l'intégrité du citoyen".

A cet égard, le président de la République a ordonné le renforcement de la surveillance épidémiologique, du contrôle quotidien du fonctionnement des hôpitaux et du stock de matériels de dépistage. Il a, en outre, ordonné "le maintien de la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes jusqu'à ce que Dieu nous libère de ce fléau", selon le communiqué. Auparavant, le Conseil des ministres a suivi l'intervention du ministre de la Santé, qui a évoqué l'évolution de la situation sanitaire dans le pays, sous tous ses aspects, à la lumière de la recrudescence de la pandémie à l'échelle mondiale. Il a expliqué que face à la hausse

des cas de Covid-19, le ministère a adopté, depuis le 10 juin en cours, une nouvelle stratégie basée, dans un premier temps, sur la réduction de la durée d'hospitalisation des patients à cinq (5) jours et la détermination, dans un second cas, des cas nécessitant une plus longue hospitalisation en fonction du degré de gravité et de complexité, en soumettant les cas asymptomatiques à un suivi médical en dehors de l'hôpital.

Les nouvelles dispositions ont permis, selon le ministre, d'ouvrir plus de 3.000 lits supplémentaires depuis le début du mois en cours, portant leur nombre total à 13.395 lits, outre l'augmentation des capacités et des moyens de traitement, par la mise à disposition de plus d'équipements de dépistage et de protection. Le ministre a fait état, en outre, de l'acquisition en cours de 252.000 tests PCR et de deux (2) appareils de dépistage par PCR d'une capacité de 2.000 tests par jour chacun. Il est également prévu l'importation de 20 millions de masques chirurgicaux, pour maintenir le stock national et de 200.000 masques pour les personnels de santé travaillant dans des services COVID, lesquels équipements viendront s'ajouter aux quantités suffisantes de médicaments destinés au traitement des patients atteints de coronavirus, sachant que le stock des médicaments a été plusieurs fois doublé.

Le ministre a conclu son intervention en



proposant l'intensification des campagnes de sensibilisation avec un durcissement des sanctions à l'encontre des contrevenants, affirmant que la lutte contre la pandémie, en l'absence d'un vaccin, laisse toutes les hypothèses ouvertes, y compris l'éventualité d'un reconfinement partiel pour endiguer sa propagation, a ajouté le communiqué.

L. B.

PORT D'EL HAMDANIA Tebboune ordonne la relance du projet

Lors du Conseil des ministres tenu ce dimanche, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné au Premier ministre, Abdelaziz Djerad, de prendre contact avec le partenaire chinois afin de relancer l'étude du projet du port d'El Hamdania, situé dans la commune de Cherchell.

En présidant ce dimanche 28 juin un Conseil des ministres, le chef de l'État a évoqué les détails de ce dossier, et le retard dans son achèvement qui a causé des pertes à l'économie nationale en général, car "l'objectif stratégique de ce port est le désenclavement des pays africains sans accès maritimes", a rappelé le chef de l'État, en mentionnant l'impact qu'aura ce projet sur la vie économique, ainsi que sur la création des postes d'emplois.

Selon un communiqué du Conseil des ministres tenu par visioconférence, Farouk Chiali, ministre des Travaux publics et des Transports, a annoncé que le projet sera financé par un prêt du Fonds national d'investissement ainsi qu'un crédit de la banque chinoise Exim-Bank of China. Il en a profité aussi pour présenter ce qui est déjà réalisé dans le projet qui comprend trois sections, la première liée au port, la seconde aux zones logistiques et industrielles, et la dernière sera consacrée à l'autoroute Est-ouest et aux chemins de fer. D'après M. Chiali, la réalisation du projet devrait durer sept ans si l'on considère la prise de mesures de "prévention de l'environnement", précise le ministre des Travaux publics.

Concernant la connexion du port avec le réseau national de routes et de chemins de fer, le ministre a expliqué qu'il a été décidé de réaliser une autoroute de 37 kilomètres, avec un système de péage, reliant le port à l'autoroute Est-ouest au niveau d'El-Afroun, ainsi qu'une double voie ferrée électrifiée de 48 km, entre le port et la gare d'El-Afroun.

O. M.

L'Algérie maintient ses frontières fermées

La réouverture des frontières de l'Algérie n'est pas à l'ordre du jour. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné ce dimanche de garder les frontières terrestres, aériennes et maritimes fermées jusqu'à la fin de la crise du coronavirus qui connaît une recrudescence depuis quelques jours.

Les frontières de l'Algérie sont fermées depuis la mi-mars, dans le cadre des mesures prises pour endiguer la propagation de l'épidémie de coronavirus.

Le chef de l'État, qui présidait ce dimanche 28 juin une réunion du Conseil des ministres, a en outre exigé de prendre des mesures plus fermes à l'encontre des

citoyens qui ne respectent pas les mesures de prévention, dénonçant le comportement de certains qui tentent de faire croire que l'épidémie est un mythe inventé à des fins politiques.

Le Premier ministre a été instruit à l'occasion, d'étudier avec la commission scientifique du ministère de la Santé les mesures adéquates à prendre dans les prochains jours.

Le record journalier du nombre de nouveaux cas a été battu ce dimanche 28 juin, pour le troisième jour consécutif, avec 305 cas (287 samedi et 240 vendredi).

R. N.

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES DE L'UE

L'Algérie maintenue dans la liste finale

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'Algérie a été retenue dans la liste finale des États, dont les voyageurs pourront de nouveau entrer sur le territoire de l'Union européenne à partir du 1er juillet prochain.

L'adoption formelle, et donc l'annonce officielle, devraient se faire ce mardi 30 juin, mais plusieurs sources diplomatiques citées par des médias, dont les Echos, assurent que "la liste est désormais figée", après de longues discussions pendant tout le week-end et hier matin. Ainsi, quinze jours après les frontières intérieures, l'UE et l'espace Schengen vont rouvrir les frontières extérieures, fermées depuis le 15 mars, à une quinzaine d'États que sont l'Algérie, l'Australie, le Canada, la Géorgie, le

Japon, le Monténégro, le Maroc, la Nouvelle-Zélande, le Rwanda, la Serbie, la Corée du Sud, la Thaïlande, la Tunisie et l'Uruguay.

Le principal critère retenu concerne la situation épidémiologique. Elle doit être "semblable ou meilleure" que celle du Vieux continent, la barre étant fixée à un taux de nouveaux cas de Covid-19 inférieur ou égale sur les 14 derniers jours à 16 pour 100.000 habitants. Un critère qui a de facto exclu les États-Unis, mais pas la Chine.

En dépit des doutes émis par plusieurs États membres, sur la fiabilité des données épidémiologiques que fournissent les autorités chinoises, l'UE va bien rouvrir ses frontières aux voyageurs de ce pays à partir du 1er juillet, à condition que la Chine accueille elle aussi des

voyageurs européens.

La situation n'est néanmoins pas figée pour tout l'été, puisque les États membres ont convenu d'actualiser la liste toutes les deux semaines.

L'ouverture des frontières ne signifie pas pour les ressortissants des pays concernés qu'ils pourront voyager dans l'Union européenne à partir du 1er juillet. Cela dépendra aussi des décisions que prendront leurs gouvernements respectifs, qui restent souverains en matière d'ouverture ou de fermeture de leurs frontières.

En Algérie, le président Abdelmadjid Tebboune a instruit dimanche 28 juin le gouvernement, de maintenir les frontières fermées "jusqu'à ce que Dieu nous libère de ce fléau", donc sans fixer d'échéance pour la levée de la mesure.

C. A.

LE COVID-19 PROGRESSE DANS LE MONDE

Nouvelle vague épidémique à Pékin

Le nouveau coronavirus (Covid-19) continue de progresser dans le monde, avec un bilan de plus de 500.000 morts et plus de 10 millions de cas, alors que la Chine, confrontée à une nouvelle vague de contaminations à Pékin, s'inquiète.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Berceau de la pandémie du coronavirus, la Chine pensait avoir enrayé la crise au début du printemps, mais l'apparition de nouveaux cas depuis la mi-juin, en particulier à Pékin, a remis le pays sous tension. Au total, 311 cas ont été découverts à Pékin depuis mi-juin, où "la situation épidémique est grave et complexe", a indiqué Xu Hejian, un porte-parole de la ville.

Depuis le mois de décembre, le Covid-19 a causé la mort de 4.634 personnes en Chine (aucun décès ces dernières 24h), pour 83.000 cas. Le gouvernement a remis en place des mesures de restriction dans la capitale, en fermant les écoles et en reconfinant plusieurs quartiers dans des zones jugées à risque, pour la plupart situées non loin du marché géant de Xinfadi, d'où serait partie cette nouvelle vague de contaminations.

Dimanche, les autorités chinoises ont décidé d'opérer au confinement du canton d'Anxin (500.000 personnes), située à une soixantaine de kilomètres au sud de Pékin, après le recensement d'une dizaine de nouveaux cas.

Onze cas liés au rebond épidémique pékinois y ont été enregistrés, selon le journal Global Times. Une personne par foyer sera autorisée à sortir une fois par jour pour acheter de la nourriture et des médicaments, jusqu'à nouvel ordre.

Dans le monde, le bilan du nouveau coronavirus a atteint ce lundi 29 juin, 501.847 morts et 10.161.240 cas de contamination. C'est aux Etats-Unis que le Covid-19 a fait le plus de ravages, en nombre, avec désormais plus de 2,5 millions de cas au total (38.715 ces dernières 24h), pour 125.804 décès recensés (+ 265 morts en 24h).

Le plus inquiétant, malgré le nombre de décès en baisse par rapport au mois dernier, est que la contagion s'accroît dans



plus de la moitié des Etats américains, et notamment en Californie, au Texas et en Floride, très peuplés.

Les pays durement frappés par la pandémie après les Etats-Unis, sont le Brésil (55.961 décès, 1.274.974 cas), et le Royaume-Uni (43.550 morts, 311.151 cas), selon des chiffres officiels. En Afrique, le dernier bilan publié du Centre africain de prévention des maladies de l'Union africaine qui date du 25 juin faisait état de 315.410 cas et de 8.334 décès.

L'Afrique du Sud est le pays le plus touché devant l'Egypte et le Nigeria avec des 100.000 cas recensés pour près de 2.000 morts. Un test de vaccin va y être mené sur 2.000 personnes. Mis au point par l'université d'Oxford et considéré comme prometteur, il fait déjà l'objet d'essais cliniques au Royaume-Uni et au Brésil.

L'"objectif, pour l'instant, est de nous assurer que le vaccin n'est pas dangereux pour les patients et de mesurer la réponse du système immunitaire", explique ainsi

Lee Fairlie, médecin pédiatre à l'université de Wits qui supervise l'un des sites de l'essai clinique.

L'enjeu est ainsi de vérifier l'absence d'effets secondaires. "C'est ce qu'on appelle un essai de phase 2, durant lequel on cherche à déterminer quelle est la dose d'un vaccin qui produit la meilleure réponse immunitaire", précise de son côté Pierre Saliou, président du Groupe d'intervention en santé publique et épidémiologie (GISPE).

Il existe actuellement plus de 200 candidats vaccins

D'après la responsable scientifique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Soumya Swaminathan, il existe actuellement plus de 200 candidats vaccins, dont 15 en essais cliniques. Il s'agirait, selon cette responsable, "du vaccin le plus rapide de l'histoire, qui prendrait normalement cinq ans, mais en plus d'accélérer le développement, nous devons

accélérer les capacités de production.

Interrogée vendredi dernier par les journalistes sur le vaccin développé en Chine, elle a déclaré que des discussions étaient en cours avec les entreprises pour l'inclure dans l'initiative Accelerator. "Nous avons besoin que les pays engagent leurs ressources dans l'initiative COVAC (un mécanisme proposé pour le partenariat GAVI et l'OMS), qui réunit plusieurs candidats et diminue le risque d'investissement, tout en pouvant répondre à la demande future", a-t-elle déclaré.

Dans ce contexte, le directeur général de l'Agence onusienne sanitaire, Tedros Adhanom Gebreyesus, a lancé un appel de fonds de 31,3 milliards de dollars pour financer les essais, les médicaments et les vaccins pour venir à bout de la pandémie du nouveau coronavirus.

L'Organisation a publié récemment les plans financiers de l'"Accélérateur" d'accès au Covid-19, une initiative qui rassemble les gouvernements, les scientifiques, les entreprises, la société civile et les philanthropes pour mettre fin rapidement à la pandémie.

Selon ce plan, 500 millions de tests sont nécessaires pour les pays à faible et moyens revenus jusqu'à la mi-2021, 245 millions de traitements et de milliards de doses de vaccins, dont 50% seront destinés à ces Etats jusqu'à la fin 2021.

"Il est clair que pour contrôler le Covid-19 et sauver des vies, nous avons besoin de vaccins, diagnostics et de thérapies efficaces, en quantités et une vitesse sans précédent", a déclaré le patron de l'OMS.

L'OMS reconnaît qu'il s'agit d'un investissement "important", mais qui est dérisoire par rapport au coût de la pandémie, et le Fond monétaire international (FMI) estime que l'économie mondiale perd quelque 375 milliards de dollars chaque mois.

C. A.

PROFESSEUR LYES RAHAL

"La hausse des contaminations était prévisible"

PAR OUAIL MEHIGUENI

Lors de son passage sur la première chaîne de radio nationale ce lundi 29 juin, le professeur Lyes Rahal, directeur de l'Institut national de santé publique et membre du Comité de surveillance et de suivi du coronavirus, s'est exprimé quant à la récente recrudescence des cas de Covid-19 en Algérie.

Le professeur Rahal a confirmé qu'il n'y aura pas de grippe saisonnière ce mois de juin et invite, par conséquent, toute personne présentant des symptômes propres au coronavirus à se rendre immédiatement au diagnostic et au test de dépistage. Il a également précisé que l'augmentation du nombre d'infections ces derniers jours était attendue, après l'assouplissement des procédures de quarantaine et la levée progressive du confinement, et que le citoyen a beaucoup négligé l'application des mesures préventives.

Rahal a également mentionné que la cellule opérationnelle de l'enquête et du

suivi des enquêtes épidémiologiques avait atterri aujourd'hui, dans la wilaya d'Oran, dirigée par le professeur Mohamed Belhocine, une compagnie de l'Institut national de santé publique et un groupe de la wilaya d'Oran et d'Ain Temouchent. Dans ce contexte, il a expliqué que l'objectif principal des enquêtes épidémiologiques dans les différents Etats est d'endiguer la pandémie et d'éliminer le virus des hôpitaux.

En parallèle, le Dr. Mourad Ouali a annoncé que le CHU Béni Messous faisait face, suite à cette hausse, à un manque de lits d'hospitalisation au niveau des quatre services opérationnels pour la prise en charge des cas du virus. Selon lui, le non respect des mesures de préventions de la part des citoyens est la seule explication de cette hausse de contamination. "On enregistre depuis quelque temps des cas de détresses respiratoires, nous n'arrêtons pas de sensibiliser les citoyens, mais malheureusement je ne comprends pas pourquoi les mesures barrières ne sont

pas appliquées. Si cela continue à ce rythme, on a peur de ne plus pouvoir recevoir les cas de détresse respiratoire.

C'est pour cette raison que nous appelons les citoyens pour nous aider dans cette lutte, en respectant les mesures de protection et en adoptant les gestes barrières. C'est cela qui pourra les sauver et sauver d'autres personnes", a-t-il affirmé.

En ce qui concerne le nombre d'enquêtes épidémiologiques menées sur le déclenchement de l'épidémie de coronavirus dans différents wilayas, le professeur Rahal a révélé que 60.000 enquêtes épidémiologiques ont été menées au niveau national, il a ajouté que les taches du Comité scientifique se concentreront à l'avenir sur la stratégie de surveillance de l'épidémie et de son évolution et sur le respect des mesures préventives jusqu'à la disponibilité du vaccin.

O. M.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

298 nouveaux cas et 8 décès durant les 24 heures

Les contaminations au coronavirus en Algérie poursuivent leur importante progression, avec 298 nouveaux cas confirmés et 8 nouveaux décès durant les dernières 24 heures. Le nombre total de cas confirmés passe ainsi à 13.571 personnes réparties sur les 48 wilayas et celui des décès à 905 morts, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le nombre des patients guéris passe, quant à lui, à 9671, dont 300 durant les dernières 24 heures, a précisé le Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

R. N.

ENDETTEMENT EXTÉRIEUR, INVESTISSEMENT, LIQUIDITÉS BANCAIRES...

Les explications du ministre des Finances

Le nouveau ministre des Finances, Aïmen Benabderrahmane, a déclaré hier, que l'Algérie ne va pas recourir l'endettement extérieur quelle que soit sa nature.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

“ **C'**est le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui décide et il a décidé que nous n'allons pas recourir à l'endettement extérieur, quelle que soit sa nature et nous travaillerons pour éviter cette voie qui pourrait nous entraver dans notre démarche de développement et dans l'indépendance de nos décisions économiques et financières”, a déclaré à la presse le ministre des Finances en marge d'une Journée d'études portant sur “la mise en œuvre de la réforme budgétaire”, avec la participation des secrétaires généraux des différents ministres accompagnés de leurs responsables financiers. Interrogé sur comment financer le déficit budgétaire, Aïmen Benabderrahmane a affirmé, que le gouvernement “possède des marges que nous allons exploiter sans lésiner sur aucun moyen pour parvenir au financement de ce déficit et faire face aux besoins budgétaires de l'Etat”, a-t-il dit, en faisant état d'une rencontre dans une quinzaine de jours avec la presse pour en parler de ces marges en question.



Faciliter l'investissement productif et créateur d'emplois

A une question sur les investissements, le ministre des Finances a assuré que “l'investissement ne s'est pas arrêté en Algérie et ne s'arrêtera pas”. “Nous allons mettre à disposition tous les outils et les mesures techniques, organisationnelles et juridiques pour faciliter l'investissement”, a-t-il soutenu, en ajoutant que “tout le gouvernement travaille dans ce sens”. “Qu'il soit un investissement agricole, industriel ou commercial, l'essentiel qu'il soit un investissement en Algérie, créateur de richesse et d'emplois”, a expliqué Aïmen Benabderrahmane.

Il a ajouté que tous les départements ministériels (finances, industrie, commerce...) travaillent d'arrache-pied pour faciliter l'accès à l'investissement et surtout favoriser l'investissement “productif” et “créateur d'emplois”, a-t-il insisté.

Les liquidités bancaires sont “à un niveau acceptable”

S'agissant des liquidités bancaires, le ministre a assuré qu'elles se trouvent à “un

niveau acceptable”. “On voit actuellement que les banques peuvent donner du crédit. Les comités de crédits sont fonctionnels contrairement à ce que certains disent. Il faut quand même arrêter de donner des images stéréotypées et il faut aller vers le concret. Je vous assure que la situation n'est pas aussi effreuse comme certains le font penser”, a-t-il déclaré.

La réforme du système financier et du système bancaire constitue une priorité

Interrogé sur les réformes de son secteur, le ministre a rappelé que la réforme du système financier et du système bancaire en particulier constitue une priorité pour le président de la République. “Nous travaillons à instaurer les réformes financières”, a-t-il dit. Selon lui, ces réformes concernent notamment la gouvernance des banques et leur restructuration, afin de parvenir à un système bancaire moderne, notamment via la digitalisation qui devra également concerner, a-t-il ajouté, les différentes administrations dépendant du ministère des Finances.

R. R.

INFLATION

Un taux annuel de 1,9% à fin mai

PAR RACIM NIDHAL

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 1,9% à fin mai dernier, a rapporté l'APS hier, citant les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à mai 2020, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de juin 2019 à mai 2020 par rapport à la période allant de juin 2018 à mai 2019. La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois de mai 2020 par rapport à celui du mois d'avril 2020, a connu une hausse de près de 1,0%, a indiqué l'Office.

En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 2,1%, avec un relèvement de près de 4% des

produits agricoles frais.

Cette hausse des produits agricoles frais est due, essentiellement, à l'augmentation des prix de la viande de poulet (+33,7%), la pomme de terre (23,6) et les fruits frais avec +6,2%. Par ailleurs, l'Office relève, des baisses de prix qui ont caractérisé certains produits, notamment les œufs (-8,8%) et les légumes frais (-0,1%).

Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une hausse modérée de 0,2% durant le mois de mai dernier et par rapport au mois d'avril 2020, selon l'Organisme des statistiques. Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,2%, alors que ceux des services ont accusé une relative stagnation.

Par groupe de biens et de services, les prix des groupes “habillement chaussures” ont enregistré une hausse de

0,8%, ceux de la “santé hygiène corporelle” ont cru de 0,2%) et ceux de “l'éducation culture loisirs” de 0,1%. L'ONS relève, par ailleurs, que le reste des biens et services s'est caractérisé par des stagnations. Durant les cinq premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,13%, malgré une baisse, de 0,5% des biens alimentaires, induite notamment par un recul de près de 1,4 des prix des produits agricoles frais.

Cette variation haussière enregistrée les cinq premiers mois de l'année en cours s'explique par des hausses de +0,3% des produits alimentaires industriels, de +4,9% des biens manufacturés et de +2,9% des services. En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

R. N.

VIGNETTE AUTOMOBILE

Le délai prolongé au 15 juillet

Devant expirer aujourd'hui mardi 30 juin, la période d'acquiescement de la vignette automobile est prolongée jusqu'au 15 juillet. C'est le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, qui l'a annoncé hier.

Le dernier délai d'acquiescement de cette taxe était initialement prévu pour le 30 avril, mais il avait été repoussé au 30 juin.

Ces reports successifs s'expliquent, par les retombées de la crise sanitaire et les mesures de confinement entrées en vigueur depuis la deuxième moitié du mois de mars.

R. N.

VISAS ET TITRES DE SÉJOUR EN FRANCE

Voici le classement de l'Algérie

La Direction générale des étrangers en France (DGEF), du ministère de l'Intérieur, a publié avant-hier dimanche, sur son site officiel, les statistiques concernant l'attribution des visas et des titres de séjour aux étrangers.

En 2019, la France a délivré 274 676 titres de séjour, soit une hausse de 6,1% par rapport à 2018. Le premier pays d'origine des bénéficiaires des titres de séjour est le Maroc, avec 34.929 titres, suivi par l'Algérie (27.391 titres) et par la Tunisie (19.596 titres).

Cette hausse est principalement due à l'augmentation des admissions pour motifs économique, étudiants et divers. En effet, le nombre de titres de séjour accordé pour motif études dépasse les 90.000, soit une hausse de 7,5% par rapport à l'année 2018.

La délivrance des visas est en baisse de 1% en 2019, comparée à 2018. Un total d'environ 3,5 millions de visas pour la France a été accordé.

On compte 15 nationalités, auxquelles est délivré le plus grand nombre de visas, la première étant la Chine, avec 757.500 visas délivrés, suivie par la Russie, avec 486 706 visas accordés et par le Maroc (346 032 visas accordés). L'Algérie occupe la 4ème position, avec 274 421 visas accordés, alors que 297 110 visas ont été accordés aux Algériens en 2018.

Sur les 4,76 millions d'étrangers qui vivent en France, 4,04 millions sont immigrés. La population immigrée atteint 6,49 millions de personnes, dont les 2,45 millions de Français nés étrangers hors de France.

BAC ET BEM

Le planning des épreuves dévoilé

Le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé hier, le planning des épreuves des examens du baccalauréat et du brevet de l'enseignement moyen, prévus respectivement du 13 au 17 septembre et du 7 au 9 septembre.

Le BAC débutera pour toutes les filières par l'épreuve de langue et de la littérature arabes, dans la matinée du dimanche 13 septembre, puis celle des sciences islamiques dans l'après-midi.

L'examen se terminera jeudi 17 septembre, par l'épreuve de philosophie pour les filières sciences expérimentales, mathématiques, techniques mathématiques et gestion et économie, par l'épreuve de langue amazighe pour la filière littérature et philosophie et par l'épreuve de la troisième langue étrangère (allemand, espagnol ou italien) pour la filière langues étrangères.

L'examen du BEM débutera quant à lui, par l'épreuve de langue arabe lundi 7 septembre à 8h30 et se terminera jeudi 9 septembre par l'épreuve de langue amazighe.

R. N.

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Des cellules d'écoute pour les doléances des citoyens

Le président de la République a, également, ordonné la constitution, au niveau des ministères, de cellules d'écoute des citoyens pour ne plus de contenter des rapports administratifs.

Évoquant la portée du dernier remaniement ministériel avec la création d'importants départements en lien direct avec le quotidien du citoyen, le président Tebboune a donné à chaque ministre des directives concernant la feuille de route à préparer en prélude de sa présentation en Conseil des ministres ultérieurement, après examen au niveau du Gouvernement.

A ce propos, il a instruit, particulièrement, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, de préparer le cahier des charges de l'Office de Développement de l'Agriculture industrielle en Terres sahariennes, afin de pouvoir engager, dès l'année prochaine, la culture du maïs et les cultures sucrières et oléagineuses en vue d'augmenter les capacités nationales agricoles et garantir la sécu-

rité alimentaire.

Le ministre des Transports a, par ailleurs, été instruit de revoir le transport, sous toutes ses formes, en optimisant tous les moyens disponibles pour dynamiser le trafic aérien domestique et permettre à l'Algérie de retrouver sa place dans le domaine du transport maritime, à travers l'élargissement de la flotte maritime en vue de la prise en charge du transport des voyageurs et de marchandises, de et vers l'Algérie et économiser ainsi les coûts en devises des prestations des compagnies étrangères.

Cette réalisation est vitale pour l'Algérie, même si cela passe par l'acquisition de nouveaux navires, pour renforcer la flotte nationale du transport maritime.

Le ministre des Mines a été instruit, quant à lui, d'accélérer, par voie de presse, le recrutement d'ingénieurs et d'experts dont seront constituées les équipes en charge de la gestion du département, de façon à lui conférer un rôle axial dans le cycle économique, à commencer par le recen-

sement précis de toutes nos richesses minières, en perspective d'exploitation en vue d'alléger la dépendance aux hydrocarbures et créer de la richesses et des emplois. Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables a été instruit de focaliser, dans son programme, sur les opérations de production des énergies renouvelables à même d'être concrétisées sur le terrain et de choisir des wilayas pilotes pour l'élargissement de l'expérience de transition énergétique, à commencer par la généralisation de l'éclairage public à l'énergie solaire dans tout le pays.

Le président de la République a demandé, enfin, à la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite, de mettre à profit son expérience sportive mondiale réussie, pour la détection des jeunes talents, dès l'école primaire, en vue de former une nouvelle génération d'élite sportive qui rendra au pays sa gloire d'antan, en terme de performance mondiale en athlétisme,

d'autant plus que l'Algérie abritera, en 2022, les Jeux méditerranéens. "Nous sommes dans une véritable course contre la montre, pour reconstruire une économie non rentière qui permettrait d'améliorer les recettes du Trésor, de créer des postes d'emploi pour les jeunes et de réduire l'importation pour préserver les réserves de change", a déclaré le président de la République au terme de son intervention à l'adresse des membres du Gouvernement.

"Le peuple vous jugera sur le terrain, à partir de la conformité de votre parole et vos actes, alors soyez un exemple de sincérité de propos, de dévouement et d'abnégation dans le travail, et en cette veille de célébration de la fête de l'Indépendance, rappelez-vous toujours que quels que soient vos sacrifices, ils seront toujours moins de toute goutte de sang pur versée par les Chouhada de la Glorieuse guerre de libération, et même du devoir national après l'Indépendance".

publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
BUREAU DE MARCHÉ PUBLIQUE
N° MATRICULE FISCALE DE LA DRE DE TAMANRASSET : 099011019011047

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset, informe l'ensemble de soumissionnaires ayant participé au concours de l'appel d'offres national ouvert N° 02/2020 paru dans Les quotidiens : Elhayat du 24/02/2020 et Midi Libre du 24/02/2020 portant sur

Réalisation des Forages dans les oueds de la bonde frontalière de Tinzaouatine.

Lot N°01 : Réalisation de 200 ml de forage à Igheliane et Taouandert
Lot N°02 : Réalisation de 250 ml de forage à In Oazzal et Tafegh
Lot N°05 : Réalisation de 200 ml de forage à In Ghassen

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset annonce l'attribution provisoire de projet comme suit :

Lot N°01 ETBH Kheda SAAD N° : Matricule fiscal : 197947620054426
Lot N°02 ETBH Mimouni Messaoud N° : Matricule fiscal : 178051990173180
Lot N° 05 SPA/SRTHBETB Bouka Abderrahman N° : Matricule fiscal : 999811010111252

La procédure d'évaluation des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats techniques et finance suivants:

LOTS	Entreprise	Note de l'offre technique				L'offre financière Montant En TTC .DA	Observation	
		Délai Mois	Note	Moyen Matériel	Moyen Hum			
Lot N°01	ETBH Kheda Saad	04 Mois	10	55	18	83	23.179.058,00 DA	Moins disant
Lot N°02	ETBH Mimouni Messaoud	05 Mois	8	45	25	78	24.875.760,00 DA	Moins disant
Lot N° 05	SPA/SRTHBETB Bouka Abderrahman	04 Mois	10	55	12	77	21.997.150,00 DA	Moins disant

Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés, de se rapprocher de service marché au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Les recours éventuels concernant cette décision doivent être formalisés dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou la presse nationale auprès du président de la commission des marchés de la wilaya de Tamanrasset.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE STAOUELI
COD NIF : 41000200001608501052
N° 217/2020

**AVIS N°19/2020
RECTIFICATIF DE L'AVIS N°16/2020
D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'APC de STAOUELI informe l'ensemble des soumissionnaires concernant l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N°08/2020 paru sur les quotidiens nationaux « An-Nasr » et « Midi Libre » le 14/05/2020 et le BOMOP, relatif à l'opération suivante:

« Réalisation du réseau d'assainissement (Lot 01 : au groupe d'habitation Haouche Moule ☿ Lot 02 : au groupe d'habitation EAC 65 Chikirou ☿ Lot 03 : au groupe d'habitation EAC MIELO ☿ Lot 04 : au groupe d'habitation EAC 126 Palm Beach) »

Que les résultats d'analyse et la proposition de l'attribution du marché sont comme suit :

Lot 04 : au groupe d'habitation EAC 126 Palm Beach)

Désignation de l'entreprise	COD NIF	Montant de l'offre en DA/TTC	Montant corrigé en DA/TTC	Délai d'exécution	Note technique	Critères ayant permis le choix
ETPH BOUADEL Fethi	185092100903177	3 287 440,00 DA	/	03 mois	42 Pts	Offre moins disante

EN 2020

Le marché automobile européen devrait subir une chute de 25%

FERHAT AÏT ALI :

«L'importation des voitures sera hors du monopole»

Dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali Braham, a présenté devant la commission des finances et du budget de l'APN, présidée par Tarek Tridi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Mezouar, un exposé concernant le cahier de charges fixant les modalités et les conditions d'importation des voitures neuves.



YOUCEF NEBBACHE :

«Il faut impliquer les concessionnaires dans l'élaboration du cahier des charges»

FERHAT AÏT ALI :

«L'importation des voitures sera hors du monopole»

Dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali Braham, a présenté devant la commission des finances et du budget de l'APN, présidée par Tarek Tridi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Mezouar, un exposé concernant le cahier de charges fixant les modalités et les conditions d'importation des voitures neuves.

En effet, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, a indiqué au sujet de l'importation des véhicules neufs et le nouveau cahier des charges régissant l'activité des concessionnaires automobile que l'autorisation d'importation des voitures neuves par les concessionnaires a pour objectif de mettre un terme au monopole. Il a assuré également qu'aucun concessionnaire ne sera exclu. Toutefois, les concessionnaires exclus seront définis par ce même cahier, a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Ferhat Aït Ali a précisé que le nouveau cahier des charges tiendra compte des capacités financières des citoyens, ajoutant que ce qui était fait auparavant n'est pas une véritable industrie automobile, qualifiant le montage automobile en Algérie d'importation déguisée et une erreur majeure.

Pour rappel, le ministre de l'Industrie a déjà affirmé que le nouveau cahier des charges, qui régit les conditions et les modalités d'exercice des activités des concessionnaires de véhicules neufs, sera promulgué d'ici juillet prochain. Également, il a évoqué certains détails relatifs au nouveau cahier des charges.

Ce cahier des charges est conçu principalement dans l'objectif d'asseoir une véritable industrie mécanique en Algérie, en exigeant un niveau minimum d'intégration de composants locaux de 30% ainsi que la fabrication de la carrosserie localement, explique M. Aït Ali Braham lors d'une rencontre avec des médias nationaux. Le nouveau cahier des charges a la



particularité de différencier entre les investissements étrangers à 100% (puisqu'à la règle 51/49% ne concerne plus cette filière), les investissements d'Algériens en partenariat avec des étrangers et les investissements algériens avec un régime spécifique pour chacun. Il prévoit ainsi un traitement différencié des autres pour les Algériens qui veulent se lancer dans cette activité. "Il peut y avoir des tentatives d'industrialisation à petite échelle pour des modèles lowcost qui seront initiés un jour par des Algériens. Ce n'est pas la mer à boire, surtout pour certains segments de véhicules", affirme-t-il. En outre, le nouveau cahier des charges priorise les véhicules utilitaires, vu leur potentiel en matière d'intégration nationale : "Pour l'utilitaire, on peut intégrer en Algérie jusqu'à 60%. Nous allons donc donner la priorité à ce type de véhicules qui comprend même les tracteurs, les camions semi-remorques et les bulldozers et nous n'allons pas appliquer les mêmes clauses contraignantes du véhicule touristique".

Le ministre précise, par ailleurs, que les industries relevant du ministère de la Défense nationale ne sont pas concernées par les clauses du cahier des charges vu leurs missions stratégiques qui visent essentiellement l'autonomisation de l'Armée nationale populaire (ANP) en matière d'équipements. "Ces industries participent à une mission autre que celle de satisfaire les besoins des consommateurs ou de créer des plus-values commerciales. Il n'y a aucune raison d'appliquer les clauses du cahier des charges à une institution qui assure la sécurité du pays et qui s'alimente du budget public", a-t-il argué. Concernant la capacité de l'Algérie à capter réellement des investis-

seurs étrangers pour installer des véritables usines d'automobiles, le ministre a estimé que l'avantage comparatif du pays était son marché qui demeure le plus important dans la région. Toutefois, il a souligné que l'Algérie n'allait pas s'efforcer, notamment à travers "des concessions démesurées ou des sacrifices fiscaux", à pousser les industriels étrangers à venir investir. "Nous n'avons jamais dit que nous avons un plan pour un véhicule algérien. Nous plaçons les jalons de ce qui devrait être une industrie automobile. Si les opérateurs estiment qu'ils peuvent trouver leurs intérêts en Algérie, qu'ils soient les bienvenus, dans le cadre des ces repères. S'ils estiment qu'ils ne peuvent pas trouver leurs intérêts chez nous, nous n'obligeons personne à venir (...) Nous ne sommes pas achamés à avoir une industrie automobile touristique", a-t-il relevé. Par contre, la nouvelle vision relative à l'industrie mécanique favorise l'installation des équipementiers en Algérie à travers, notamment, des avantages fiscaux et financiers, note M. Aït Ali qui fait remarquer que ces équipementiers ne sont pas obligés de travailler avec des assembleurs puisqu'ils peuvent opérer sur le marché de la pièce de rechange.

Les véhicules neufs importés peuvent être mis sur le marché vers la fin de l'année. D'ailleurs, le cahier des charges de l'industrie mécanique sera accompagné par un autre qui régit l'activité de la sous-traitance et l'intégration locale. Les opérateurs pourront bénéficier, dans le cadre de ce document, de plusieurs avantages afin d'assurer un maximum de valeur ajoutée algérienne. Un troisième cahier des charges sera également promulgué d'ici juillet et qui fixe les conditions et

modalités d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules neufs. Après sa rentrée en vigueur, le ministère commencera à recevoir les demandes qui seront traitées dans un délai d'un mois au maximum, selon les termes du nouveau cahier des charges qui prévoit aussi le droit de recours en cas de refus, a précisé le ministre. Ainsi, la liste des concessionnaires agréés ne sera connue qu'au cours du dernier trimestre 2020 tandis que les premiers véhicules neufs importés ne peuvent théoriquement être mis sur le marché que vers la fin de l'année, a-t-il ajouté. Ce nouveau cahier des charges exige la possession des capacités nécessaires pour exercer cette activité, notamment en matière de showrooms, d'ateliers de services après-vente et du personnel qualifié. Selon les termes de ce cahier des charges, le concessionnaire ne peut pas importer un véhicule sans avoir au préalable une commande d'un client : "C'est fini les gigantesques stocks qu'on écoulait au gré de la conjoncture", déclare M. Aït Ali. Le ministre a rappelé également que, dans le cadre de la Loi de finance complémentaire 2020, la règle 51/49 est maintenue pour les activités d'achat/revente, ce qui signifie qu'un étranger ne peut activer en Algérie en tant que concessionnaire sans partenariat avec une partie algérienne qui doit être actionnaire majoritaire.

Concernant les prix, le ministre a relevé que ce cahier des charges poussera les concessionnaires à vendre avec des marges de bénéfices "raisonnables". Néanmoins, il a précisé que la dépréciation du dinar algérien aura ses répercussions certaines sur les prix des véhicules neufs. Dans ce sens, le ministre considère que le prix d'un véhicule touristique "ne représente pas une priorité sociale" pour le gouvernement puisqu'"il ne s'agit pas d'un besoin de base". Interrogé sur la possibilité de transformer les agréments des opérateurs activant dans l'assemblage automobile, le ministre a souligné que toute personne intéressée par l'activité de concessionnaire doit avoir un nouvel agrément, y compris les anciens concessionnaires. "Le nouveau cahier des charges est une remise des pendules à l'heure, une remise à zéro des agréments. Les agréments en tant que monteure ne sont pas transposables sur l'activité de concessionnaire, et c'est valable aussi pour les anciens agréments de concessionnaires", a-t-il affirmé.

KIA BORDJ EL KIFFAN K2500 Facelift disponible au prix de 2.970.000 DA



L'utilitaire K2500 châssis nu est actuellement disponible à la succursale Kia Al Djazair de Bordj El Kiffan, avec un délai de livraison de 20 jours au prix de 2.970.000 DA. Le Kia K2500 est animé par un moteur 2.5 Turbo Diesel développant une puissance de 130 ch et un couple de 255 Nm. L'utilitaire se caractérise par une charge utile de 1.000 kg. Côté équipements, le K2500 dispose d'un système ABS, deux airbags, régulateur de vitesse, climatisation manuelle, commandes autoradio au volant avec un écran de 3,8 pouces et des prises USB et AUX.

FIAT Un nouveau logo en toute simplicité

Fiat vient de changer de logo et la marque a choisi la simplicité avec un nouveau logo qui reprend juste le nom Fiat. Le nom FIAT ou Fabbrica Italiana Automobili Torino, qui signifie Usine automobile italienne Turin, devient désormais le Logo de la marque italienne. La refonte du style supprime le cerclage chromé habituel pour ne garder que les lettres. Ces dernières sont étirées vers le haut et le A est modifié dans un type unique. Tel est le nouveau logo de Fiat. La marque italienne va donc loin dans la logique de simplification des logos des marques que l'on connaît actuellement.

SAV Forfait climatisation à 4.000 DA chez Carbon Green Algérie



Carbon Green Algérie profite du retour de la chaleur pour lancer un forfait climatisation à 4.000 DA, qui comprend plusieurs opérations liées au système d'air conditionné. Le début de l'été est souvent l'occasion de lancer des forfaits climatisations au niveau des différents services après-vente et Carbon Green Algérie ne déroge pas à cette règle. Le centre spécialisé, entre autres, dans le décalaminage a, en effet, lancé un forfait climatisation, avec une série d'opérations liées au fonctionnement du système de climatisation. Ce forfait comprend le changement du gaz de climatisation, après la purge du système et changement de l'huile du compresseur et est facturé 4.000 DA. Une vérification de la pression est effectuée en fin d'opération.

Les petites nouveautés 2021 de la gamme Skoda

Skoda entre dans l'année modèle 2021 cet été avec de nombreuses nouvelles fonctionnalités dans l'ensemble de ses modèles.

Le changement le plus frappant fait par Skoda pour l'année modèle 2021 est celui des nouveaux volants. Après leur apparition dans la nouvelle Octavia, ils seront maintenant utilisés sur tous les autres modèles de la gamme tchèque. Selon le niveau de finition et les packs proposés en option, ils sont livrés avec deux ou – en version sportive – trois branches et la plupart des variantes sont recouvertes de cuir. Selon la configuration du véhicule, ils sont également dotés de cuir perforé, de surpiques de couleur contrastante et de palettes de changement de vitesse pour la boîte de vitesses DSG. Dans les versions multifonctions, de nouveaux boutons et des molettes chromées améliorent l'ergonomie.

Des moteurs plus puissants pour la Skoda Superb

En cette nouvelle année modèle, le vaisseau amiral de Skoda, la Superb restylée peut se targuer d'une puissance plus élevée pour ses deux moteurs haut de gamme, avec une meilleure consommation de carburant et moins d'émissions. Le moteur diesel 2.0 TDI le plus puissant de la nouvelle génération EVO délivre 200ch (147 kW) contre 190ch (140 kW) actuellement. Le traitement amélioré des gaz d'échappement SCR utilise un processus de « double dosage », dans lequel l'AdBlue est spécifiquement injecté dans deux convertisseurs catalytiques disposés l'un après l'autre, réduisant les émissions



d'oxyde d'azote (NOx) jusqu'à 80%. Sur la version essence 2.0 TSI, la puissance augmentera de 8ch pour passer à 280ch (206 kW). Les deux moteurs sont conformes à la norme Euro 6d. Suite à son succès sur la Superb iV la Caméra vision 360° est dorénavant proposée sur tous les autres modèles de Superb. Elle utilise une image à 360° créée par quatre caméras pour fournir un aperçu de l'environnement immédiat de la voiture lors du stationnement ou des manœuvres. Le Trailer Assist, précieux pour les manœuvres avec un attelage, est également désormais disponible pour toutes les Superb.

Régulateur de vitesse prédictif pour le Kodiaq

Le régulateur de vitesse prédictif est ajouté à la liste des systèmes d'assistance du Kodiaq pour l'année modèle 2021. Cette option facultative du régulateur de vitesse adaptatif utilise les images de la caméra sur le pare-brise et les données du système de navigation pour détecter les restrictions de vitesse ainsi que les virages, et peut régler la vitesse automatiquement. Le système d'entrée de véhicule sans clés KESSY en option fonctionne dès

comme en DSG. Le plus petit moteur de la gamme, le 1.0 TSI, développera quant à lui 110ch (81 kW).

Les Skoda Scala et Kamiq encore épurés

Les moteurs proposés avec la compacte Scala et le Kamiq à succès sont également progressivement convertis à la norme Euro 6d pour l'année modèle 2021. De nouvelles jantes alliages Propus de 17 pouces de couleur argentée sont proposées en option, tout comme la poche de rangement multifonction Simply Clever sous la plage arrière pour ranger, par exemple, un manteau. Tous les modèles de Scala et Kamiq sont maintenant équipés d'un filtre à charbon actif qui peut également éliminer les allergènes de l'air. Les moteurs G-TEC au gaz naturel comprimé, offrant 90ch (66 kW) sont conformes aux normes Euro 6d. Le moteur essence 1.5 TSI délivre 150ch (110 kW), tandis que le 1.0 TSI sera disponible avec deux niveaux de puissance, 95ch (70 kW) et 110ch (81 kW).

Moteurs adaptés et nouvelles jantes pour la Skoda Fabia

Dans la Fabia, le moteur 1.0 TSI de 95ch (70 kW) passera à la norme Euro 6d dans la seconde moitié de l'année. Le moteur à injection directe à trois cylindres sera alors également disponible avec une boîte DSG 7 en plus de la boîte manuelle à 5 vitesses. Le moteur d'entrée de gamme 1.0 MPI avec une puissance de 60ch (44 kW) et une boîte manuelle à 5 vitesses sera également converti à la norme Euro 6d. Les jantes alliages Vigo de 16 pouces anthracite et Blade de 17 pouces noir poli font leur entrée parmi les jantes disponibles. Tout comme la Scala et le Kamiq, tous les modèles de Fabia sont équipés d'un filtre à charbon actif.

EN 2020

Le marché automobile européen devrait subir une chute de 25%

Le marché automobile européen devrait enregistrer en 2020 une chute historique de 25% en raison de la crise sanitaire, ont annoncé les constructeurs, en appelant les États à soutenir les ventes pour limiter la casse sociale. Les immatriculations de voitures neuves dans l'Union européenne devraient passer de 12,8 millions d'unités en 2019 à 9,6 millions cette année, selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). La chute de 25% cette année interviendrait après six années consécutives

de croissance, alors que le marché était proche des ses plus hauts niveaux. Si une baisse était déjà anticipée en début d'année, son ampleur a été radicalement revue à la hausse en raison de la pandémie de Covid-19 qui a paralysé le commerce et les usines automobiles au printemps.

L'organisation, qui regroupe 16 constructeurs actifs en Europe, en a profité pour appeler à l'aide les gouvernements européens. "Nous appelons au soutien politique et économique nécessaire - à la fois au



niveau de l'Union européenne et des États membres - pour limiter les dégâts sur la production et

l'emploi", a déclaré Eric-Mark Huitema, directeur général de l'ACEA, cité dans le communiqué.

YOUCEF NEBBACHE :

«Il faut impliquer les concessionnaires dans l'élaboration du cahier des charges»

Dans un entretien accordé au journal algérien *El Bilad*, l'ancien président de l'Association des concessionnaires automobiles multimarques (Acam), Youcef Nebbache, a déclaré avoir demandé au ministère de l'Industrie d'inclure les concessionnaires dans l'élaboration du nouveau cahier des charges encadrant l'activité d'importation des voitures, qui sera publié en juillet prochain, en notant que beaucoup de concessionnaires ont été marginalisés dans les anciennes politiques.

L'ancien président de l'Acam a cité quelques points réclamés par les concessionnaires automobiles relatifs au cahier des charges,



à savoir la suppression des conditions arbitraires établies par l'ancien ministre de l'Industrie, notamment celles sur le plan technique. En l'appliquant, explique-t-il cela se répercutera sur le prix des voitures importées.

Par contre, concernant les nouvelles accréditations imposées par le ministère de l'Industrie dans le nouveau cahier des charges, l'intervenant a demandé de ne pas écarter les agents

honnêtes. Selon l'orateur, le nombre de concessionnaires en 2015 équivalait à 150 concessionnaires, aujourd'hui il ne dépasse pas quelques dizaines. La nouvelle liste, qui sera soumise au cahier des charges organisant l'activité, comportera de nouveaux noms. Elle ne sera pas limitée à ceux qui étaient actifs auparavant. De plus, M. Nebbache a révélé qu'il avait préparé une correspondance officielle qu'il présentera au

ministre de l'Industrie pour l'inviter à ouvrir la porte du dialogue avec les concessionnaires afin de les impliquer dans l'élaboration du nouveau cahier des charges, qui régleme l'activité d'importation des voitures en Algérie.

DACIA

Renouvellement de la gamme d'ici 2022

La gamme Dacia va connaître un sérieux remaniement dans les deux ans à venir. Le catalogue sera renouvelé en grande partie (Sandero, Logan, Dokker), de nouveaux modèles feront leur apparition (Spring) pendant que d'autres tireront leur révérence (Lodgy). Aussi, au programme, l'arrivée de technologies inédites pour la marque roumaine (électrique et hybride). En effet, d'ici à deux ans, Dacia aura renouvelé en grande partie sa gamme. La marque roumaine s'apprête à investir tout à la fois le marché des modèles citadins et celui des véhicules électriques, avec le petit crossover Spring, ce SUV urbain électrique donnera naissance, à la fin de l'année, au premier modèle 100 % électrique de

Dacia. En plus de la prochaine génération de l'utilitaire Dokker, dont le style est assez proche du Kangoo.

En revanche, le Lodgy tirera purement et simplement sa révérence, et la déclinaison break MCV du Logan ne sera pas reconduite, toutefois la marque roumaine n'entend pas quitter le marché des véhicules à 7 places et veut désormais y jouer une carte plus tendance, avec un véhicule au look moins monoplace et plus baroudeur, il s'agira d'un nouveau SUV qui remplacera les Lodgy et Logan MCV.

Cependant, ces nouveaux modèles bénéficieront de la nouvelle plateforme technique CMF-B de Renault, ainsi l'offre mécanique comprendra en essence le 1.0 et 1.3 TCe, et en diesel le

Blue dCi. D'autre part, la nouvelle Sandero reposera sur une version basique de la plateforme CMF-B - en définition Low Spec - de la Renault Clio V. La Sandero pourra ainsi proposer une offre mécanique comprenant en essence les 3-cylindres 1.0 SCe de 75 ch et 1.0 TCe de 100 ch, alors qu'en diesel elle s'appuiera sur le 1.5 Blue dCi de 85 ch. Comme la Sandero, la nouvelle Logan reposera sur la plateforme CMF-B Low Spec. Toutefois, contrairement à sa sœur, l'adoption de cette nouvelle base technique entraînera quelques modifications. Ainsi, cette Logan sera plus grande, reposera sur un empattement légèrement rallongé et disposera de voies élargies.

Les pneus Iris s'exportent aux USA

Iris, le premier producteur algérien de pneus et le troisième en Afrique, annonce l'introduction de ses produits sur le marché américain.

En effet, et après moins d'une année de la mise en exploitation du complexe pneumatique de Sétif, le pneu Iris a déjà rencontré un franc succès que ça soit sur le marché local qu'à l'international où il s'exporte déjà dans plusieurs continents, annonce le communiqué de la marque, tout en précisant que des organismes de renommée internationale ont été choisis pour tester, certifier et homologuer les produits afin de garantir un produit de qualité à la fois pour le marché algérien. Les pneus sont également proposés par

Renault Algérie au sein de son réseau et le marché mondial, permettant ainsi de détenir toutes les normes de qualité et de sécurité exigées par les marchés les plus performants puisque le complexe de production ainsi que les pneus Iris sont régis par un système de management de qualité et de l'environnement selon l'ISO 9001:2015, ISO 14001:2015 et IATF 16949:2016. Cette dernière est spécifique à l'industrie automobile.

Virée au sein de l'usine Iris Tyres

Après seulement 6 mois du lancement des opérations d'exportation et de présence aux rendez-vous les plus mar-

quants dans le secteur à l'échelle mondiale, Iris a pu couvrir plusieurs régions du monde, et la marque est présente dans une dizaine de pays comme l'Espagne et récemment les USA, pays où le pneu Iris dispose de son code d'identification d'usine (DOT) imposé par les autorités américaines pour pouvoir être écoulés sur le marché américain, et qui fait suite à la participation de la marque l'année dernière à l'une des foires les plus importantes, à savoir le SEMA SHOW qui s'est tenue au mois de novembre à Las Vegas où "de nombreux professionnels du domaine étaient agréablement surpris par la qualité des pneus Iris", rapporte le communiqué.

Nouveau Kia Sorento nommé "Voiture à 4 roues motrices de l'année 2020"

Doté d'un design ultra moderne et contemporain, le SUV phare de Kia, Sorento, a été nommé « Voiture à traction intégrale de l'année 2020 » dans le cadre du concours Auto Bild Allrad. La quatrième génération de Sorento qui vient de célébrer sa première mondiale via le Livestream de Facebook en mars, devrait être mise en vente sur certains marchés au 3ème trimestre 2020.

Le concours organisé par Auto Bild Allrad, le magazine à quatre roues motrices le plus vendu en Europe, a vu le produit phare de Kia recevoir le prix dans la catégorie "Design". Il s'agit du 3ème prix consécutif décerné à Kia par Auto Bild Allrad, les lecteurs du magazine spécialisé ont voté pour la berline sport Kia Stinger en tant que vainqueur de l'importation dans la catégorie "Voitures à traction intégrale de plus de 40.000 euros" en 2018 et 2019. Les résultats du concours ont été publiés dans le numéro 7/2020 d'Auto Bild Allrad.

"En tant que modèle SUV résolument moderne, avec des caractéristiques impressionnantes et un design dynamique et élégant, le Kia Sorento a séduit les amateurs de voitures à travers le monde. Nous sommes reconnaissants et fiers de ce prix qui marque un nouveau chapitre dans l'histoire du succès du SUV, modèle phare de Kia", a déclaré Yaser Shabsogh, le directeur des opérations, sièges régionaux, Moyen-Orient et Afrique.

DJELFA, REJET ANARCHIQUE DES EAUX USÉES DANS OUED MELLAH

450 millions DA pour régler le problème



Le projet de oued Mellah, porte sur la réalisation d'une conduite principale d'assainissement qui aboutira à la station d'épuration des eaux usées de Djelfa.

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a annoncé, mardi à partir de Djelfa, l'affectation d'une enveloppe de 450 millions de dinars pour la réalisation d'une conduite principale d'assainissement à oued Mellah, au chef lieu de wilaya, et régler ainsi le problème de déversement anarchique des eaux usées. Le ministre, qui avait inspecté la station d'épuration des eaux usées de Djelfa, s'était enquis de la situation de oued Mellah qui traverse la ville et est devenu un réceptacle des eaux usées. Il a particulièrement déploré la "situation intolérable" de ce cours d'eau dont les "odeurs nauséabondes" incommodent les habitants de la ville,

a-t-il indiqué. Berraki a instruit les responsables concernés de la "nécessité d'accélérer les procédures inhérentes à ce projet", proposant de confier certains de ses travaux à "l'Office national d'assainissement, alors que le reste sera affecté pour accompagner des entreprises locales pour leur permettre de se lancer dans le domaine et augmenter leur dynamisme", a-t-il recommandé. Inscrit dans le cadre des efforts de sauvegarde de la santé publique, le projet de oued Mellah, porte, selon le ministre des Ressources en eau, sur la "réalisation d'une conduite principale d'assainissement qui aboutira à la station d'épuration des eaux usées de Djelfa, au moment où d'autres travaux porteront sur l'éradication d'un nombre de points de rejet anarchique des eaux usées". Lors de l'inspection de la station d'épuration des eaux usées de Djelfa, un exposé a été présenté au ministre sur ce projet d'importance, réalisé sur une assiette

de 11 hectares, avec tous les équipements nécessaires pour le traitement des eaux usées. Berraki s'est dit, néanmoins, "insatisfait de l'inexploitation de la structure dans sa totalité", car son activité se réduit actuellement au "traitement partiel des eaux usées qui sont ensuite déversées dans oued Mellah". Aussi, a-t-il recommandé aux responsables en charge de cette station, à savoir les responsables de l'Office d'assainissement de la wilaya, de "veiller, en coordination avec la direction de l'environnement, en vue du contrôle des rejets des unités industrielles, tout en œuvrant avec les services agricoles de la wilaya à l'exploitation idoine de l'eau produite par cette station".

Le ministre s'est rendu, à l'occasion, sur les chantiers de nombreux projets visant l'amélioration de l'AEP, au chef lieu de wilaya, à partir de la station Dzira de la commune d'Ain-Ibel, ainsi que dans la région de Chibout.

AÏN-DEFLA, TRANSGRESSION DU CONFINEMENT SANITAIRE

1.469 personnes interpellées depuis le 6 avril

Les services de la Gendarmerie nationale de Aïn-Defla ont arrêté du 6 avril dernier à ce jour pas moins de 1.469 personnes ayant transgressé les mesures liées au confinement sanitaire partiel. Pour rappel le confinement sanitaire partiel a été instauré suite à la propagation du nouveau coronavirus. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques du groupement local de la Gendarmerie nationale. Les "arrestations ont donné lieu à l'application des procédures réglementaires à l'encontre des personnes arrêtées", a-t-on précisé, faisant état dans le même contexte de "la mise en fourrière de 17 véhicules et cyclomoteurs".

S'agissant du non port du masque de protection ou bavette, les mêmes services ont rédigé, durant la même période considérée, 180 contraventions à l'encontre de personnes (dont des commerçants) ayant enfreint cette obligation, a-t-on également fait



savoir. Les services de la Gendarmerie nationale réitèrent leur appel aux citoyens à faire preuve d'esprit collectif en observant scrupuleusement les mesures préventives à même de permettre d'endiguer cette pandémie, a-t-on souligné, les invitant à faire part de

tout comportement à même de porter atteinte à la sécurité publique et ce en appelant le numéro vert (10 55) ou à travers le site électronique PPGN.MDN.DZ.

APS

JIJEL Vaste opération de nettoyage des plages

Une vaste opération de nettoyage des plages de la ville de Jijel a été lancée à l'initiative de plusieurs associations de jeunes en prévision de la saison estivale.

Supervisée par les autorités locales, cette campagne a ciblé les principales plages situées au cœur de la ville de Jijel comme la plage Kotama, Oka et Techlaloua qui connaissent une grande affluence durant les saisons estivales.

Cette initiative, marquée par une large participation des associations de jeunes et de quartiers, a pour but principal de préparer la saison estivale à travers le nettoyage des plages. la saison estivale n'a pas été encore ouverte en raison de la propagation du coronavirus.

Toutes les conditions nécessaires pour le meilleur accueil des estivants ont été mobilisées, selon le wali qui a insisté sur "l'importance du respect des consignes de sécurité et de prévention sanitaires pour endiguer la propagation de la Covid-19".

Sur les 52 plages que compte la wilaya de Jijel, 33 plages sont autorisées à la baignade, chaque plage est dotée d'un plan d'exploitation supervisé par le gestionnaire de la plage pour faciliter la tâche aux différents intervenants.

Ces plages ont été dotées des commodités nécessaires comme l'éclairage public, les réseaux d'assainissement, et de douches entre autres.

TISSEMSILT 8.000 masques de protection distribués

8.000 masques de protection ont été distribués dernièrement à Tissemsilt aux usagers de la route et aux citoyens dans le cadre du renforcement des mesures de prévention contre le coronavirus. Concrétisée par le bureau de wilaya de l'Association nationale pour la sécurité routière et la prévention en coordination avec les directions de la sûreté de wilaya et de la Protection civile, cette opération a touché les automobilistes et les citoyens dans des cités d'habitation du chef-lieu de wilaya dont Aïn el-Bordj et Halilou. Cette initiative, supervisée par les autorités de wilaya, vise à sensibiliser les usagers de la route et les citoyens sur l'importance du port du masque de protection contre le coronavirus, a souligné le chef de bureau de wilaya de l'association, Bouazza Hamza, faisant savoir que son bureau a programmé, début de la semaine prochaine, la distribution de plus de 3.000 masques de protection aux conducteurs de véhicules dans les villes de Khemisti et Laâyoune, en coopération avec les services de la sûreté de wilaya.

APS

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Baisse de la demande sur le pain

La consommation du pain en Algérie a reculé de 30% depuis le début de la propagation du Covid-19, a fait savoir le président de la Fédération nationale des boulangers (FNB), Youcef Kalafat, qui s'est félicité de la baisse du gaspillage de cette denrée vitale durant le confinement.

S'exprimant en marge d'une conférence regroupant les professionnels du domaine au siège de l'Union générale des commerçants et artisans (UGCA), Kalafat a affirmé que la production du pain a baissé, passant de 50 millions de baguettes/jour avant le début du confinement sanitaire à 33 millions de baguettes/jour actuellement, soit une baisse de 30%. Ce taux s'est établi à 70% depuis mars jusqu'à fin Ramadhan, avant de rebondir récemment.

Pour Kalafat, la fermeture des restaurants privés et des cantines des sociétés, établissements publics, privés, écoles et des universités impacte toujours le niveau de la demande sur le pain, en dépit d'un retour à la normale de la demande chez les familles.

"Un recul du niveau de gaspillage" depuis le début du confinement sanitaire a été, en outre, relevé par le représentant des boulangers qui y voit "un bon comportement" des familles. Démentant l'existence d'une quelconque "pénurie de la farine sur la marché", Khalafat a appelé les boulangers à s'approvisionner directement auprès des minoteries.

"Les boulangers doivent s'adresser, pour les besoins d'acquisition de la farine, directement aux minoteries, munis de leur registre de commerce pour y obtenir les quantités dont ils ont besoin", a-t-il précisé.



Les minoteries octroient des sacs de 25 kg seulement aux vendeurs de gros, mais assurent en quantités considérables, des sacs de 50 kg, pour les boulangeries, a-t-il rappelé.

Il a fustigé la "bureaucratie de l'administration des minoteries" qui exige, a-t-il dit, un dossier volumineux comprenant des copies du registre du commerce et de la carte fiscale, le certificat de résidence, l'extrait de naissance, deux photos et d'autres documents, alors que le registre de commerce du boulanger est amplement suffisant.

Concernant le transport de la farine, Kalafat a appelé la tutelle à "obliger les minoteries à appliquer la loi en faisant parvenir la farine jusqu'aux boulangeries".

Il a, en outre, signalé la problématique

de "la suspension du soutien au transport de cette matière vers les wilayas de l'extrême-sud" où les boulangers sont contraints de parcourir plus de 450 km pour se la procurer auprès des minoteries.

Il a aussi déploré le fait que le groupe AGRODIV, qui accordait un soutien aux boulangers et aux grossistes d'une valeur de 6 millions de centimes en compensation des coûts de transport de la matière première, a cessé de le faire pour les boulangers.

Quant à l'impact de la hausse des prix du carburant sur les boulangers des zones d'ombre et des régions non raccordées au réseau de gaz naturel, il a fait savoir qu'un nombre important de boulangeries fonctionnaient encore au mazout, d'où la nécessité, a-t-il dit, de les aider avec les charges (électricité,

impôts, transport de la farine, etc.).

Le président de la Fédération nationale des boulangers a tenu à assurer que "les boulangers ne comptent pas augmenter le prix du pain afin de préserver le pouvoir d'achat du simple citoyen".

Concernant le remplacement des sacs en plastique par des sacs en papier, l'intervenant a appelé le ministère du Commerce à identifier les raisons de l'arrêt de la distribution des sacs en papier aux boulangeries.

Précisant que seulement 60 boulangeries en avaient bénéficié depuis son lancement le 6 janvier dernier, il a jugé impératif de relancer l'opération pour préserver l'environnement et la santé des citoyens.

R. E.

ZONE EURO

Nécessité d'une monnaie souple

La Banque centrale européenne va devoir maintenir une politique monétaire "très souple" jusqu'à ce que son objectif d'inflation soit clairement en vue, déclare François Villeroy de Galhau (photo), membre du conseil des gouverneurs de la BCE.

L'inflation dans la zone euro se situe à un plus bas de quatre ans, à 0,1% en mai avec une prévision de 0,3% en moyenne pour 2020, très en-deçà de l'objectif de la BCE d'un taux inférieur mais proche de 2%.

"Dès lors que nous prenons notre mandat au sérieux, nous avons besoin d'une politique monétaire très souple jusqu'à ce que l'objectif soit solidement en vue", déclare François Villeroy de Galhau, qui est également gouverneur de la Banque de France, dans

l'entretien au journal allemand. Il estime que la crise sanitaire et économique provoquée par l'épidémie de coronavirus renforce les risques déflationnistes, notamment parce que la demande reprend moins vite que l'offre. "Il est hors de question de céder à la domination fiscale, c'est-à-dire de distordre la politique monétaire de manière à alléger le fardeau de la dette publique", explique-t-il.

L'objectif d'inflation pourrait être clarifié dans le cadre de la revue des missions de la BCE, précise-t-il, notamment pour confirmer qu'il est "symétrique", ce qui signifie que la BCE pourrait tolérer des variations du taux d'inflation dans certaines limites au-dessus ou en dessous de 2%.

François Villeroy de Galhau dit par ail-

leurs avoir bon espoir qu'une solution soit trouvée pour répondre à une décision rendue début mai par la cour constitutionnelle allemande sur les achats d'obligation qui a fait l'effet d'un coup de tonnerre en Europe.

La Cour constitutionnelle de Karlsruhe a donné trois mois à la BCE pour justifier les achats d'obligations d'Etat réalisés pour son compte par la Bundesbank, sous peine de voir celle-ci cesser ces achats et vendre son portefeuille de titres. "Il y a eu récemment de bons progrès sur la méthode pour documenter ces décisions, une méthode qui respecte à la fois l'indépendance de la BCE et de la Bundesbank", explique-t-il.

Interrogé sur la possibilité pour la BCE d'acheter des obligations "junk",

François Villeroy de Galhau exclut un rachat des obligations classées junk avant la crise. "Par contre, si les agences de notation abaissent pendant la crise la note des entreprises ou d'États bien notés, cela peut alimenter une tendance déjà négative", précise-t-il, estimant que la BCE pourrait dans ce scénario réfléchir à réduire la dépendance de sa politique monétaire aux agences de notation. La BCE a déjà choisi d'accepter des obligations exclues de la catégorie d'investissement ("investment grade") après le 7 avril comme collatéral pour ses opérations de refinancement. Mais, à la différence de la Réserve fédérale américaine, elle n'inclut pas ces titres dans ses achats sur les marchés.

R. E.

CRISE LIBYENNE

Une convergence de vues grandissante sur la solution politique

La tendance à la convergence des points de vue autour d'une solution politique à la crise en Libye s'accélère tant au niveau international que régional à mesure que les efforts diplomatiques s'intensifient en vue de ramener la paix dans le pays en proie à des violences depuis 2011.

Le dernier signe de convergence autour du processus politique en Libye a été observé lorsque le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale libyen (GNA), reconnu par l'Onu, Fayez Al Sarraj, et la représentante spéciale et cheffe par intérim de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Stéphanie Williams, ont abordé lors de leur rencontre, samedi à Rome, les derniers développements de la situation en Libye et les efforts de l'Onu visant à y reprendre le processus politique. Les deux responsables ont exprimé leur accord sur la nécessité de reprendre le processus politique en Libye "sur la base des conclusions de la Conférence de Berlin et de la résolution 2510 du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à un règlement global en Libye à même de préserver la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité de ce pays", a indiqué un communiqué du GNA.



Al-Sarraj, qui s'est entretenu également avec Giuseppe Conte, a mis l'accent sur "l'impossibilité de résoudre militairement la crise libyenne", soulignant la nécessité "de travailler sur une voie politique qui assure la stabilité conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et aux résultats de la Conférence de Berlin".

Dans cette optique, l'Union européenne (UE) a une nouvelle fois rappelé son attachement au règlement de la crise libyenne dans le cadre "du processus mené par les Nations unies" et suivant les recommandations de la Conférence de Berlin sur la Libye.

Et, en même temps, à quelques jours d'intervalle, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a déclaré : " (...), sans aucun doute, que toute guerre entre Libyens est une guerre perdue. Il ne peut y avoir de véritable vainqueur, seulement de lourdes pertes pour la nation et

son peuple, qui souffrent déjà du conflit depuis plus de neuf ans."

La Manul a souligné qu'une "solution politique" à la crise en Libye reste à portée de main et qu'elle demeure, "comme toujours", prête à organiser un processus politique pleinement ouvert et dirigé par les Libyens.

A ce titre, la Manul appelle les parties libyennes à s'engager "rapidement" et de manière "constructive" dans les pourparlers de la Commission militaire mixte afin de parvenir à un accord de cessez-le-feu durable. "Les pourparlers de la Commission militaire mixte doivent s'accompagner d'une mise en œuvre ferme et du respect de l'embargo des Nations unies sur la Libye récemment renouvelé", a souligné la Mission.

La Mission onusienne rappelle à "toutes les parties en Libye la nécessité de respecter l'état de droit, le droit international rela-

tif aux droits de l'homme et le droit humanitaire pour protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris les établissements de santé, les écoles, les centres de détention, en particulier à la lumière de la pandémie de Covid-19".

Aussi, au nom de l'Union africaine (UA), le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui, a affirmé, la semaine dernière, que "l'UA soutient et encourage toute initiative fondée sur le dialogue et la réconciliation nationale, susceptible de parvenir à une solution définitive de la crise".

A ce propos, le commissaire à la paix et à la sécurité estime que l'initiative algérienne de règlement de la crise en Libye, compte tenu de sa qualité de membre dans le Comité de haut niveau ainsi que dans le Groupe de contact de l'UA sur la Libye, "dispose de tous les atouts de la réussite". La réussite de l'approche algérienne s'explique, selon M. Chergui, par "l'adoption par l'Algérie de la solution politique pour la crise libyenne, une solution respectant la volonté du peuple libyen, son unité et sa souveraineté territoriale, c'est-à-dire à travers un dialogue inter-libyen mené par les Libyens eux-mêmes".

TENSION SUD-SOUDAN-RDC

Les autorités sud-soudanaises font un geste d'apaisement envers la RDC

Un otage, des armes et des biens pillés en Ituri par la SPLA, l'armée du Soudan du Sud, ont été remis aux autorités congolaises. Mais le problème n'est pas pour autant éliminé.

L'otage est un jeune homme de 19 ans. Il avait été enlevé le 13 juin après une double incursion de l'armée sud-soudanaise dans les localités frontalières de Kengezi-Base et Karagba, en Ituri. Une arme AK-47 et du matériel de l'équipe de riposte du Covid-19 - deux motos, des thermoflashes et des téléphones - ont été également resti-

tués à cette occasion. Conscientes des abus commis en nombre par leurs militaires, les autorités du Soudan du Sud ont promis de remettre d'autres biens pillés en RDC par leurs militaires.

Violations récurrentes

Jean Bamanisa, le gouverneur de la province de l'Ituri, évoque des incursions récurrentes de l'armée voisine. « Plusieurs villages congolais situés le long de la frontière en font les frais. Sous le prétexte d'éliminer l'insécurité dans la zone, les

militaires sud-soudanais violent continuellement le territoire congolais. »

« Ils prétendent être à la recherche des rebelles qui se cacheraient parmi les réfugiés installés chez-nous », explique une source de l'armée congolaise en Ituri. Selon la même source, il arrive qu'en rentrant chez eux, ces militaires emportent des chèvres, des poules et bien d'autres effets appartenant aux villageois congolais. « Nos autorités doivent tout faire pour renforcer la présence militaire de ce côté », plaide le gouverneur Bamanisa.

APRÈS LA BATAILLE DE TRIPOLI

Plus de 100 victimes d'engins explosifs

Depuis le départ des hommes de Khalifa Haftar de Tripoli début juin, plus de cent personnes, majoritairement des civils, ont été tuées ou blessées par des mines anti-personnel placées par les combattants avant leur retraite, selon un rapport de la mission des Nations unies en Libye. Le gouvernement d'union nationale de Tripoli s'est d'ailleurs appuyé sur l'existence de mines pour dénoncer les crimes de guerre perpétrés par l'armée de Haftar à Tripoli. Les familles des quartiers sud de Tripoli ont fui leurs habitations devant les attaques de drones opérés par les hommes de Khalifa Haftar. Aujourd'hui, le ciel est

calme mais c'est le sol qui les inquiète. Comme après chaque bataille en Libye, les perdants utilisent les derniers jours de combat pour piéger les maisons et les rues qu'ils tenaient.

Les classiques mines anti-personnel cachés sous les gravats, sous des pierres dans la rue sont relativement faciles à repérer et à isoler. La hantise des combattants et des civils, ce sont les engins explosifs artisanaux, devenus monnaie courante depuis 2014 et l'arrivée de l'État islamique qui a popularisé cette technique. Un groupe de combattants pénètre dans un immeuble qu'ils viennent difficilement de

prendre. L'un des membres voit un paquet de cigarettes en évidence. Un enfant retrouve sa peluche préférée, il la serre dans ses bras, c'est l'explosion. Tout est piégeable.

Officiellement, le ministère de l'Intérieur de Tripoli demande aux familles concernées de ne pas rentrer chez elles tant que leurs bâtiments n'ont pas été inspectés. Mais les experts libyens en déminage sont rares. Et la zone à vérifier s'étend sur des dizaines de kilomètres et concernent plus de 200.000 Tripolitains. Alors, les familles prennent le risque.

Agences

MALI

Le mandat de la Minusma prorogé pour un an à l'Onu

Le Conseil de sécurité a décidé, à l'unanimité, de proroger, pour un an, le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), soit jusqu'au 30 juin 2020.

Ce vote, qui se réalise dans un contexte où les diplomates sont plus cléments avec l'épidémie de Covid-19, est aussi un certificat de confiance. Si, à Bamako, des manifestations ont réclamé ce mois-ci la destitution du président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), le Conseil de sécurité tient, lui, à souligner les progrès du rétablissement de la souveraineté de l'État, exigé dans l'Accord pour la paix et la réconciliation (APR).

Ainsi, la mission est renouvelée jusqu'en juin 2021 avec le même nombre d'effectifs, et un budget en légère croissance ; avec son 1,2 milliard de dollars, la Minusma reste la troisième opération de paix la plus coûteuse. La résolution devrait redéfinir de nouveaux indicateurs de progrès sur l'APR ; pour la section désarmement, démobilisation, réinsertion et de réintégration, pour la réforme constitutionnelle et pour la mise en place de la zone de développement du nord. Elle fixera aussi pour la première fois des référentiels sur le Centre, où la situation n'a cessé de se dégrader, et où 580 personnes ont été tuées depuis janvier 2020. Enfin, le texte clarifiera encore plus le soutien de la Minusma à la force conjointe du G5 Sahel pour plus d'efficacité lors des missions sur le terrain.

Agences

FAF

Les statuts de la Ligue nationale de football des jeunes finalisés

Les statuts de la future Ligue nationale de football des jeunes (LNFJ) ont été "finalisés" et sont "fin prêts" pour être examinés par le Bureau exécutif de la Fédération algérienne (FAF) avant leur adoption, a annoncé dimanche l'instance fédérale sur son site officiel.



mettre le développement et la formation au coeur de son projet", indique la FAF dans un communiqué.

Ce projet d'amendement des statuts avait été initié au lendemain de la visite des représentants de la Fédération internationale (Fifa) en décembre 2019. Il fera l'objet d'une promotion auprès des membres de l'assemblée générale, lors de regroupements régionaux qui seront organisés après la crise

sanitaire liée à la pandémie de nouveau coronavirus.

Toutefois, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a, dans une circulaire adressée le 8 juin aux fédérations sportives, indiqué qu'il était "formellement interdit de procéder à la moindre modification dans les règlements intérieurs à l'approche des assemblées générales électorales".

La FAF a expliqué que l'objectif principal de la créa-

tion de la LNFJ, dont les statuts ont été confiés à la Commission du statut du joueur, présidée par Larbi Oummar, "est de garantir et d'assurer le bon déroulement de toutes les activités liées au football des enfants, réglementer, former et sensibiliser tous les acteurs et institutions du milieu afin de promouvoir un environnement propice à la formation intégrale de chaque enfant sur tout le territoire national".

Enfin, la FAF a tenu à préciser que "cette Ligue aura son indépendance et disposera de ses propres organes et officiels (assemblée générale, président, SG, bureau de ligue, commissions permanentes, conseil consultatif technique, organe juridictionnel)".

La FAHB présente un protocole sanitaire au MJS en vue de la reprise

La Fédération algérienne de handball a annoncé samedi soir avoir élaboré et présenté un protocole sanitaire au ministère de la Jeunesse et des Sports, tel qu'exigé par le département ministériel en prévision de l'éventuelle reprise de la compétition, actuellement suspendue en raison de la pandémie de coronavirus.

"La Fédération algérienne de handball a remis aux services du ministère de la Jeunesse et des Sports ses propositions concernant le protocole sanitaire élaboré par les staffs médicaux de la fédération en relation avec la compétition durant la pan-

démie de coronavirus", a écrit la FAHB sur sa page facebook, sans plus de précisions. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, avait appelé les différentes instances fédérales lors d'une de ses sorties sur le terrain durant ce mois de juin à "proposer des protocoles sanitaires préventifs précis qui établiront les conditions nécessaires pour la reprise des compétitions".

Il avait indiqué aussi que "la décision finale reviendra au MJS qui accompagnera les fédérations et sera en contact direct avec le ministère de la Santé et les autorités compétentes".

Mais le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, a réitéré vendredi sa position contre la reprise des compétitions de sports collectifs, refusant de faire courir aux joueurs "un risque inutile".

Il a laissé toutefois la porte ouverte à une éventuelle reprise des sports individuels, affirmant qu'"il est possible de réfléchir à un retour en vue notamment de la préparation des Jeux Olympiques de Tokyo", reportés à 2021.

MC ALGER

Le bilan financier de l'année 2019 adopté

Le bilan financier de la SSPA/ MC Alger de l'année 2019, a été adopté dimanche, lors de l'assemblée générale des actionnaires, a appris l'APS auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 de football.

"Le bilan financier a été adopté par les actionnaires, en présence du commissaire aux comptes, ce dernier a relevé des réserves qui seront traitées par le Conseil d'administration au plus tard en décembre prochain", a déclaré à l'APS le porte-parole du "Doyen" Tahar Belkhir. Cette assem-

blée générale, qui a duré cinq heures et demie, s'est déroulée en présence de l'ensemble des membres du Conseil d'administration, des actionnaires, ainsi que du représentant du P-dg de Sonatrach, actionnaire majoritaire. "Les réserves retenues par le commissaire aux comptes sont d'ordre technique, que nous allons régler dans les plus brefs délais", a-t-il ajouté. Lors de la première assemblée générale, tenue le dimanche 14 juin, le commissaire aux comptes a refusé de vali-

der le bilan financier de la SSPA/MCA de 2019, étant entaché de plusieurs irrégularités. Pour rappel, l'intégralité du budget alloué au MCA par la Sonatrach, estimé à 100 milliards de centimes, a été épuisé dans son intégralité avant même la fin de la saison 2019-2020, alors que trois directeurs généraux qui se sont succédé à la tête du MCA durant l'année 2019, en l'occurrence Kamel Kaci Said, Omar Ghrib, et Fouad Sakhr.

ES SÉTIF

Trois joueurs de la réserve signent leur premier contrat professionnel

Trois joueurs issus de la réserve de l'ES Sétif ont signé leur premier contrat professionnel avec l'équipe première jusqu'en 2025, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football samedi soir sur sa page officielle Facebook. Il s'agit du gardien de but Boudiaf Idriss, ainsi que des deux joueurs de champ Mehada Abdelbasset et Belbey Aymen, précise l'Entente dans un communiqué. Par ailleurs, le président du Conseil d'administration Azzedine Arab s'est réuni avec les anciens joueurs pour discuter de la

situation du club et essayer de trouver des solutions, alors que l'ancien directeur général Fahd Halfaia a été mis sous mandat de dépôt pour avoir été accusé de corruption en vue d'arranger des matchs de football.

Au cours de cette réunion, les anciens joueurs ont réclamé l'arrivée d'une société nationale pour faire face à la crise, tout en apportant leur soutien à Azzedine Arab, souligne l'ESS dans un communiqué.

Enfin, la formation sétifienne a tenu à démentir les dernières informations faisant

état de contact entre l'entraîneur de l'équipe, le Tunisien Nabil Kouki, et certains joueurs cités comme potentielles futures recrues en vue de la saison prochaine. Avant la suspension du championnat à la 22e journée le 16 mars dernier en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), l'ESS pointait à la 2e place au classement avec 37 points, en compagnie du MC Alger, à trois longueurs du leader CR Belouizdad qui compte un match en moins, tout comme le "Doyen".

ITALIE

Beau match de Bennacer face à l'AS Rome

Titulaire indiscutable au milieu de Milan AC, Ismael Bennacer a réalisé un très bon match face à l'AS Rome, concurrent direct pour les places européennes. Comme d'habitude l'ancien joueur d'Empoli a été très bon durant cette rencontre surtout sur le plan défensif, en bloquant les milieux de l'AS Rome, les empêchant de monter et d'apporter le soutien aux attaquants. Bennacer a été intelligent aussi dans son jeu de passe en mettant ses coéquipiers dans de bonnes dispositions.

La victoire du Milan sur le score de 2-0 a permis aux coéquipiers de Bennacer de monter au classement général et de se positionner à la 7e place à 6 points seulement de leur adversaire du jour l'AS Rome.

FA CUP

Mahrez titulaire, City en 1/2

Riyad Mahrez a enchaîné hier une quatrième titularisation en autant de matchs depuis la reprise, pour le déplacement à Newcastle en FA Cup. L'Algérien qui a joué assez resserré dans l'axe, laissant le couloir à Kyle Walker tant les Cityzens ont campé chez l'adversaire en première période, s'est procuré la première grosse occasion à la 11e minute en reprenant dans la surface une balle en retrait de David Silva mais sa frappe enroulée n'est pas cadrée. Quelques minutes plus tard il tente une autre frappe enroulée des 20 mètres mais elle passe de peu à côté (18'). Manchester City finira par ouvrir le score sur penalty transformé par De Bruyne après une poussée sur Jesus suite à un enième centre tendu de Walker (38').

Mahrez tentera de trouver un passage dans l'axe mais face à la densité défensive, il tente encore de loin comme à la 53e mais sa frappe lourde passe de peu au-dessus. Le numéro 26 cède sa place à Phil Foden à la 64e, une minute plus tard Saint-Maximin trouve parfaitement Gayle seul face au but mais qui met au-dessus pour Newcastle. Finalement servi par Fodden, Sterling mais une superbe frappe enroulée dans le petit filet pour le 2-0 (67'). Manchester City retrouvera en quart de finale Arsenal le 18 juillet à Wembley.

TURQUIE

Feghouli tient en échec le leader

Toujours titulaire depuis le retour à la compétition, Sofiane Feghouli et Galtasaray n'ont toujours pas gagné mais ils ont réussi à tenir en échec le leader Basaksehir chez lui. L'Algérien était plutôt bien inspiré durant la rencontre. A la 33e minute il tente une frappe instantanée plat du pied comme il en désormais l'habitude, elle termine dans les pieds d'Akbaba qui n'est pas loin d'ouvrir la marque. En deuxième période loes locaux ouvrent la marque par Aleksir (51') mais Galatasaray va pousser. A la 66e Feghouli trouve Onyekuru à la limite du hors-jeu et le nigérian mais le gardien se couche bien pour dégager. Dans la foulée cette action, Saracchi trouve de nouveau Feghouli qui feinte une frappe pied droit avant de décaler Saracchi parti dans son dos, l'uruguayen centre et trouve Akbaba qui marque, 1-1. Avec ce match nul Galatasaray reste 4e à un point du podium et six de Trabzonspor 2e.

LA RAGE AU VENTRE



21h00



Champion du monde de boxe, Billy Hope mène une existence fastueuse avec sa superbe femme et sa fille qu'il aime plus que tout. Lorsque sa femme est tuée, son monde s'écroule, jusqu'à perdre sa maison et sa fortune. Pire, la garde de sa fille lui est retirée, la justice estimant son comportement incompatible avec son rôle de père. Au plus bas, il trouve une aide précieuse en la personne de Tick Willis, un ancien boxeur avec lequel il reprend l'entraînement. Billy va devoir se battre pour trouver la voie de la rédemption et regagner ainsi la garde de sa fille

MISSION PAYS BASQUE



21h00



Sibylle, jeune Parisienne aux dents longues, entend briller dans ses nouvelles fonctions professionnelles en rachetant une quincaillerie au Pays basque afin d'y implanter un supermarché. Elle s' imagine avoir «roulé» le vieux propriétaire mais ce dernier est sous tutelle. Sibylle doit donc faire affaire avec Ramon, le neveu, pour récupérer son argent et signer la vente, sinon elle perdra son travail. La jeune femme s'aperçoit rapidement que l'amoureux de sa région n'a pas l'intention de se laisser faire par une citadine, même charmante

SUR LE FRONT DES ANIMAUX MENACÉS



21h00



Nous vivons dans une époque qui a vu disparaître ces dernières années le rhinocéros noir d'Afrique de l'Ouest, le dauphin d'eau douce de Chine, la grenouille Toughie ou l'oiseau Poo-Uli d'Hawaï sans que le monde ne s'en émeuve outre-mesure. Plusieurs espèces animales sauvages sont anéanties à la vitesse grand V. En quarante ans, leur disparition atteint le chiffre effarant de 60 %, selon un rapport de WWF. Ce documentaire tente de comprendre comment une espèce peut dans un avenir proche être totalement détruite et d'accompagner celles et ceux qui se battent pour sauver les tout derniers spécimens

CRIMES PARFAITS UN PLAT QUI SE MANGE FROID



21h00



Impuissant face au calvaire de sa soeur mariée à un homme violent qui la tient sous silence, Philippe, chirurgien, décide de se débarrasser de son bourreau de beau-frère et confrère de surcroît. Au courant de ses allergies alimentaires, Philippe élimine Jean en versant de l'huile d'arachide dans son déjeuner, lui assurant un choc anaphylactique mortel. Précautionneux, il s'est assuré de brouiller les pistes quant à l'heure du décès



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CHINE-USA, LA BATAILLE DE L'OMS



21h00



Née en 1948, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) serait-elle devenue un grand corps malade, fragilisé encore un peu plus, voire menacé, par la crise du Covid-19 ? Censée alerter et protéger le monde des fléaux qui le menacent, l'agence de l'ONU a échoué à gérer la pandémie, suscitant de nombreuses critiques, dont celles, tonitruantes, de Donald Trump. Le président américain reproche à l'organisme sa proximité avec la Chine. L'OMS aurait aidé Pékin à minimiser l'ampleur de l'épidémie au début de l'année, et donc retardé la prise de conscience de sa gravité. De lourdes accusations, alors que l'on déplore plus de 375 000 morts dans le monde

LE MONDE DE JAMY



21h00



Dans ce numéro, Jamy Gourmaud et Myriam Bounafaa nous emmènent dans les coulisses des grands spectacles et des attractions préférées des familles françaises. Rois des feux d'artifice, artistes de cirque, cascadeurs, concepteurs de montagnes russes... Que l'on soit grand ou petit, ils nous font rêver, nous émerveillent, nous impressionnent. Comment nous mettent-ils des étoiles plein les yeux ? Dans le parc royal de Saint-Cloud, Myriam et Jamy ont pu suivre les préparatifs du plus grand feu d'artifice d'Europe, avec le spécialiste de la discipline, Jean-Eric Ougier, le «grand couturier du ciel». Autre usine à rêves : le cirque. C'est le spectacle vivant préféré des Français

LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT



21h00



On les a connus plus solidaires que jamais lorsqu'ils prônaient l'union sacrée pour dénicher les artistes les plus talentueux... Un temps désormais révolu ! Cette fois, Hélène Ségara, Marianne James, Éric Antoine et Sugar Sammy sont adversaires. Leur objectif : montrer leur détermination dans le cadre d'un affrontement sans merci. À la tête d'une formation qu'ils ont eux-mêmes constituée, les quatre jurés ont en effet réuni la crème des candidats de «La France a un incroyable talent» pour une bataille qui s'annonce mémorable. Vice, mauvaise foi, stratégie... tous les coups seront permis pour décrocher la victoire. En jeu : 100000 euros, qui reviendront au candidat désigné vainqueur

JURASSIC PARK



21h00



Sur une île au large du Costa Rica, un milliardaire excentrique, John Hammond, s'apprête à ouvrir un parc zoologique extraordinaire. Grâce à une goutte de sang retrouvée dans un moustique fossilisé il y a des millions d'années, Hammond est parvenu à cloner l'ADN d'un dinosaure et à faire revivre ces animaux de l'ère jurassique. Pour convaincre financiers et assureurs, le milliardaire invite sur son île le paléontologue Alan Grant, son assistante Ellie Sattler et le mathématicien iconoclaste Ian Malcolm. Les petits enfants de Hammond, Lex, 12 ans, et Tim, 9 ans, sont aussi du voyage. Les visiteurs vont à la découverte des monstres préhistoriques dans la jungle du parc



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03h41
Dohr	12h51
Asr	16h43
Maghreb	20h14
Icha	21h55

ÉLECTIONS MUNICIPALES EN FRANCE

VICTOIRE HISTORIQUE DES ÉCOLOGISTES ET DÉROUTE DU PARTI DE MACRON

Le deuxième tour des élections municipales a eu lieu avant-hier dimanche en France, plus de trois mois après le premier tour qui s'est déroulé malgré la pandémie du coronavirus Covid-19.

Les résultats du scrutin ont été marqués par la déroute du parti La République en Marche (LREM), de l'actuel président français Emmanuel Macron, ainsi que par une vague verte ayant vu le principal parti écologiste enregistrer un grand nombre de victoires.

Poussée historique

Les résultats du second tour des élections municipales ont été principalement, marqués par une poussée historique du parti Europe Ecologie-Les Verts (EELV), dont les candidats sont parvenus à s'emparer de nombreuses grandes villes, à l'image de Lyon et de Marseille, les deux plus grandes villes de France, après la capitale Paris. Ils sont également donnés en tête à Bordeaux, selon de premières estimations. "Ce qui a gagné, c'est la volonté d'une écologie concrète, en action, qui propose des solutions sur les déplacements, le logement, l'alimentation", a affirmé Yannick Jadot, député européen et figure du mouvement écologiste français, cité par l'agence AFP.

Le secrétaire national d'EELV, Julien Bayou, a quant à lui estimé que les



résultats du scrutin des municipales constituait un "moment de vérité", pour le président français Emmanuel Macron. "J'espère qu'il est sous pression après ces résultats. J'espère qu'il est sous pression parce que son rôle, normalement, c'est de préparer le pays à l'avenir. Et l'avenir, c'est ce dérèglement climatique qu'il faut enrayer et auquel il faut s'adapter", a-t-il estimé, cité par Franceinfo, qui considère que les victoires de son parti signalent que les électeurs français sont "prêts pour ce virage écolo".

Déroute de la LREM

La pression évoquée par le secrétaire

national d'EELV visant le président Macron intervient alors que le parti du président, "la République en Marche" (LREM), a subi une déroute lors de ces élections municipales. Bien que le parti présidentiel ait nourri des ambitions modestes pour ce scrutin, les résultats n'ont tout de même pas été à la hauteur des attentes avec de nombreux revers empêchant LREM de s'implanter solidement dans plusieurs villes et localités.

A Lyon par exemple, fief du macroniste Gérard Collomb, c'est la liste écologique qui a remporté le deuxième tour, tandis que dans l'ensemble, les candidats LREM ont

très souvent terminé en troisième position dans nombre de villes, devancés par leurs rivaux des politiciens traditionnels ou par les écologistes.

Bien que LREM puisse revendiquer quelques succès, l'immense majorité des vainqueurs mis en avant par le parti de Macron, sont des maires de droite sortants, à l'image de l'actuel Premier ministre Edouard Philippe, le maire de Nice Christian Estrosi ou celui de Toulouse, Jean-Luc Moudenc. Ces derniers ont même été opportunément soutenus alors qu'ils affichent des valeurs éloignées de celles initiales de La République En Marche.

Dans ce contexte, la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, a fait part de la "déception" de la majorité présidentielle, qui a enregistré selon elle des scores parfois "extrêmement décevants", en raison de ses "divisions" lors de ces municipales. Symbole de la déroute du parti de Macron, la candidate LREM à la mairie de Paris, Agnès Buzyn, est arrivée en troisième position en n'obtenant même pas assez de voix pour devenir conseillère de Paris.

Face à la "vague verte", le président Macron a quant à lui affirmé dès dimanche qu'il entendait apporter des "réponses fortes" et "à la hauteur des enjeux et des attentes".

ÉCONOMIE

Alliance Assurance versera des "dividendes conséquents" à ses actionnaires

Le chiffre d'affaires de la compagnie d'assurance privée Alliance Assurances, s'est établi à 5,2 milliards de dinars en 2019, en hausse de 4% par rapport à l'année précédente, selon le bilan financier rendu public par l'entreprise ce lundi.

Le résultat net s'est quant à lui, élevé à 482 millions de dinars en 2019, en hausse de 4,3% par rapport à 2018. "Malgré cette conjoncture des plus défavorables, l'assemblée générale n'a pas souhaité pénaliser les actionnaires et a décidé une distribution de dividendes conséquents, à titre exceptionnel, afin d'aider les actionnaires en cette conjoncture inédite", explique Alliance Assurances, précisant que le dividende distribué s'est élevé à hauteur de 50 dinars par action, soit un taux de rentabilité nette de 11,74% par action selon le cours de la bourse d'Alger fixant la valeur de l'action d'Alliance Assurances à 426 dinars.

"Ces résultats positifs, réalisés dans un climat des plus difficiles, caractérisé par une concurrence déloyale, traduit l'efficacité de la stratégie adoptée par la compagnie", estime Alliance Assurances, faisant par ailleurs part de son pessimisme pour l'année 2020 en cours.

"Pour l'exercice 2020, le management est très pessimiste en raison d'une crise économique qui était déjà présente et qui s'est accentuée avec l'instauration de la collecte obligatoire de la taxe de pollution à la charge des assureurs. Ceci a lourdement impacté les chiffres d'affaires des compagnies d'assurances, l'absence de montage automobile, la persistance des pratiques déloyales, le dumping ainsi que l'absence de réformes profondes et irréversibles", affirme la compagnie dirigée par Hassen Khelifati.

"L'année 2020 sera difficile pour les entreprises, pour le marché et pour l'économie et nous restons en attente d'un plan de sauvegarde", fait savoir dans ce contexte Alliance Assurances.

TRIBUNAL DE KOLÉA

Le procès de Karim Tabbou reporté au 14 septembre prochain

Le tribunal de Koléa (Tipasa) a décidé, hier, de renvoyer le procès de Karim Tabbou, président de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), au 14 septembre prochain.

La décision du renvoi du procès de Karim Tabbou, poursuivi, depuis septembre dernier, pour "atteinte au moral de l'Armée" a été prononcée, sur demande du collectif de défense de l'accusé. Il s'agit du 4e report consécutif de ce procès.

Le collectif de la défense a refusé que l'accusé soit jugé à distance au moment où les autorités judiciaires ont décidé, au titre des mesures visant à freiner la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), la suspension de la sortie des détenus des prisons, pour assister aux audiences.

Le procès de Karim Tabbou avait déjà été reporté les 6 et 27 avril puis le 1er juin derniers.

Pour rappel, le parquet de Koléa avait transféré l'affaire au juge d'instruction qui a ordonné, le 11 septembre dernier, sa mise en détention provisoire.

Le 25 septembre, la chambre d'accusation de la Cour de Tipasa a ordonné sa mise en liberté et son placement sous contrôle judiciaire.

Poursuivi dans une autre affaire, Karim Tabbou a été arrêté, au lendemain de sa libération le 26 septembre et mis sous mandat de dépôt par le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger. Ce dernier l'a condamné le 24 mars dernier, à un an de prison dont six mois avec sursis.